

Situation désastreuse dans les camps sahraouis

LE S.O.S. DE L'ONU

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7746– MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

46 jours d'agression sioniste contre Gaza

UNE TRÊVE EST-ELLE PROCHE ?

Page 2

PLUSIEURS ACCORDS SIGNÉS

L'AXE ALGER - ANKARA RENFORCÉ

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan, ont signé, hier à Alger, la Déclaration commune de la deuxième session du Conseil de coopération de haut niveau entre les deux pays. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la présidence de la République à l'issue des entretiens entre les deux Présidents et ce, à l'occasion de la visite officielle du président turc en Algérie.

Page 3



VERS LE PLAFONNEMENT DES PRIX

Zitouni se concerte avec les opérateurs

Page 4

DR YOUCEF BOUDJELAL, CHERCHEUR EN MICROBIOLOGIE :

«Halte à la vente anarchique des antibiotiques»

Page 5

LIGUE 1

Que se passe-t-il à l'USMA ?

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

CAMPS DE RÉFUGIÉS SAHRAOUIS À TINDOUF

L'appel pressant de l'ONU aux bailleurs de fonds

Les agences des Nations Unies en Algérie et les acteurs humanitaires ont lancé, hier, un appel aux donateurs pour qu'ils continuent d'appuyer les besoins alimentaires des réfugiés sahraouis dans les camps de Tindouf en Algérie, alertant sur le financement insuffisant pour couvrir les besoins de cette population vulnérable.



Les Nations unies tirent la sonnette d'alarme.

Les Nations unies sont préoccupées par le manque d'aide qui n'est pas à la hauteur des besoins exprimés pour faire face à la situation humanitaire désastreuse au niveau des camps des réfugiés sahraouis à Tindouf. C'est ce qu'a soutenu, hier, le coordinateur-résident du système des Nations unies en Algérie, Alejandro Alvarez, soulignant que travailler sur le plan humanitaire pour les réfugiés sahraouis est très difficile, dans un contexte de diminution des aides humanitaires dans un monde en proie à des crises multiples.

« Cette situation a profondément affecté tous les secteurs de l'aide humanitaire, ce qui entrave de manière inquiétante l'accès des réfugiés à la nourriture, à l'eau, à la santé, à la nutrition, à l'éducation et à d'autres services de subsistance essentiels », a ajouté M. Alvarez.

Le coordinateur-résident du système des Nations unies a fait savoir que face à des conditions de vie de plus en plus difficiles, les agences des Nations unies en Algérie (UNHCR, PAM, UNICEF et OMS) et les acteurs humanitaires ont uni leurs efforts pour concevoir un plan visant à répondre aux besoins urgents des réfugiés sahraouis vivant dans les camps de Tindouf.

« Le but à travers la conception de ce plan est de répondre réellement aux besoins des populations sahraouis (SRRP) dans les camps, en ne laissant personne de côté, et ce à travers une alliance solide et durable de l'ensemble des vingt-huit acteurs humanitaires sur le terrain », a indiqué M. Alvarez. Il a précisé que le document de SRRP (Sahrawi Refugee Response Plan) présente l'ensemble des besoins des 173 600 Sahraouis vivant dans les camps sur la période 2024-2025 et les financements nécessaires pour y répondre sont estimés, selon lui, à 214 millions de dollars.

Ces ressources, estime M. Alvarez, sont destinées d'une part à garantir la sécurité alimentaire et répondre aux besoins nutritionnels dans les camps, à améliorer l'accès à l'éducation, à assurer un approvisionnement en eau adéquat, à fournir des services de protection (état civil, besoins spécifiques), à promouvoir des conditions d'hygiène salubres, à améliorer et à promouvoir la santé. D'autre part, des activités de subsistance sont également prévues, a-t-il ajouté, dans le but d'atténuer les effets négatifs de la volatilité de l'aide humanitaire et d'atténuer les répercussions des fluctuations des prix sur les marchés mondiaux des denrées alimentaires

Les camps de réfugiés sahraouis de Tindouf accueillent en effet, depuis près de 50 ans, des femmes, des enfants et des hommes, qui dépendent principalement de l'aide humanitaire pour leur alimentation et leurs moyens de subsistance.

« Ce plan de réponse pour les années 2024-2025 démontre un engagement ferme pour assurer une réponse humanitaire efficace et coordonnée afin de répondre aux besoins croissants des réfugiés sahraouis. L'objectif ultime est de garantir que chaque dollar investi dans cette opération atteigne précisément les personnes qui en ont le plus besoin », a-t-il déclaré, appelant la communauté internationale à renouveler ses efforts et à fournir un soutien supplémentaire rapide pour apporter une réponse appropriée à cette urgence. Le représentant-résident de l'instance onusienne en Algérie a tenu à souligner, par ailleurs, le soutien continu du gouvernement algérien et des bailleurs de fonds internationaux, qui ont fait preuve d'une solidarité constante avec les réfugiés sahraouis par le biais d'un soutien humanitaire, et ce au cours des cinquante dernières années.

De son côté, le directeur général des relations multilatérales au ministère des Affaires étrangères, Mohamed Sofiane Berrah, a souligné le rôle de l'Algérie qui, en accord avec ses engagements internationaux, fournit une aide substantielle pour venir en aide aux réfugiés sahraouis. « L'Algérie maintient son engagement envers les principes d'hospitalité et de solidarité, en fournissant aux réfugiés un accès aux services de santé, à l'éducation et à l'assistance sociale sur son territoire », a-t-il indiqué.

Il a évoqué la visite des donateurs dans les camps des réfugiés sahraouis. « Cette mission a offert aux donateurs l'opportunité de s'enquérir des besoins réels et de constater de visu les conditions de vie dans les camps de réfugiés sahraouis », a-t-il déclaré, ajoutant que cette visite a permis aussi aux bailleurs de fonds d'être les témoins oculaires de l'application des standards de transparence et de contrôle les plus stricts à l'aide internationale reçue par les réfugiés sahraouis, **Lynda Louifi**

46 JOURS D'AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Une trêve est-elle proche ?

L'ESPOIR d'un répit pour les Palestiniens de la bande de Ghaza, bombardée sans relâche par l'armée sioniste, semble être possible si l'on se fie aux derniers développements, notamment suite aux déclarations du chef Hamas.

Ismaïl Haniyeh a, dans ce sens, annoncé, hier, s'approcher «de la conclusion d'un accord de trêve» dans la bande de Ghaza. «Le mouvement a livré sa réponse aux frères du Qatar et aux médiateurs. Nous nous approchons de la conclusion d'un accord de trêve», a-t-il dit, selon des agences de presse citant des sources palestiniennes.

De son côté, le porte-parole du ministère qatari des Affaires étrangères, Majed Al-Ansari, médiateur dans ce dossier, a déclaré : «Nous n'avons jamais été aussi proches d'un accord», ajoutant que les négociations avaient atteint une «phase finale».

Il convient de noter que la présidente du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Mirjana Spoljaric, a rencontré, lundi soir, des dirigeants du Qatar ainsi qu'Ismaïl Haniyeh, afin « d'avancer sur les questions humanitaires ».

Selon différentes sources, l'accord comprendrait une « trêve de cinq jours renouvelable ».

L'accord comprendrait, également, l'entrée dans la bande de Ghaza, y compris dans le Nord, de 100 à 300 camions d'aides alimentaires et médicales, ainsi que du carburant, ont ajouté ces sources.

Les pourparlers portent, selon les mêmes sources, sur la libération de « 50 à 100 otages en échange de la libération de 300 Palestiniens, dont des enfants et des femmes ». Le transfert se ferait par étape, à raison de « dix » otages détenus par la résistance contre « trente » Palestiniens qui croupissent dans les geôles de l'occupant sioniste par jour.

Pour sa part, le Président chinois a appelé, hier, à une « conférence internationale pour la paix » à l'occasion du Sommet entre les dirigeants des Brics. Il a déclaré dans ce contexte qu'«il ne peut y avoir de paix et de sécurité durables au Moyen-Orient sans une solution juste à la question de la Palestine».

«Toutes les parties du conflit doivent immédiatement cesser le feu et les hostilités, mettre fin à toutes les violences et attaques visant les civils, et libérer les détenus civils afin d'éviter de nouvelles pertes en vies humaines et de nouvelles souffrances», a-t-il ajouté.

Selon des sources médicales à Ghaza, citées par l'agence de presse palestinienne Wafa, quelque 80 Palestiniens, dont des enfants et des femmes, sont tombés hier mardi en martyrs, à travers les différentes zones et quartiers de Ghaza et ont été admis à l'hôpital Kamel Adwan, dans le nord de la bande. Le nombre total de personnes tuées par l'armée sioniste depuis le début de l'agression contre Ghaza le 7 octobre dernier est à près de 13500 morts.

Sihem Bounabi

VISITE D'ERDOGAN EN ALGÉRIE

Des accords signés et une convergence de vues

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan, ont signé, hier à Alger, la Déclaration commune de la 2e session du Conseil de coopération de haut niveau entre les deux pays.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la présidence de la République à l'issue des entretiens entre les Présidents Tebboune et Erdogan, et ce, à l'occasion de la visite officielle du président turc en Algérie.
Les deux présidents ont signé la Déclaration commune de la 2e session du Conseil de coopération de haut niveau entre la République algérienne démocratique et populaire et la République de Turquie, parallèlement à la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente couvrant divers domaines de coopération entre les deux pays.
Ces accords et mémorandum de coopération portant sur plusieurs secteurs, ont été signés au siège de la Présidence de la République à l'issue d'entretiens qui ont eu lieu entre les Présidents Tebboune et Erdogan. Ces entretiens ont été élargis aux membres des délégations des deux pays.
Il s'agit notamment d'un accord de coopération entre l'Agence de Presse Algérienne et l'Agence Turque Anatolie, un second accord entre l'Agence Spatiale Algérienne et l'Agence Spatiale Turque et un accord entre la société algérienne Sonatrach et la société turque Botash.
Il a été également procédé à la signature d'un protocole d'accord dans le domaine de l'environnement, d'un accord de coproduction cinématographique, d'un protocole d'accord entre la Bibliothèque nationale algérienne et la Bibliothèque nationale turque, d'un protocole de coopération dans le domaine des bourses, un protocole de coopération dans le domaine des cérémonies, et d'une déclaration commune du conseil de coopération de haut niveau entre l'Algérie et la Turquie.
En fin de journée, les deux présidents ont animé une conférence de presse conjointe, durant laquelle, le Président Tebboune a souligné que « les relations entre l'Algérie et la Turquie sont fortes et ouvertes sur plus de coopération grâce à la volonté politique sincère qui anime l'Algérie et la Turquie », ajoutant que le « Conseil de coopération de haut niveau est devenu le Conseil de coopération stratégique algéro-turque ». A ce propos, Tebboune a indiqué que « les échanges entre les deux pays ont dépassé 6 milliards de dollars en 2023 », et que « l'Algérie est devenue le 2e plus grand partenaire commercial de la Turquie en Afrique et la première destination des investissements turcs en Afrique ».



Tebboune et Erdogan lors de la cérémonie de signature des accords.

S'agissant de la question palestinienne, Tebboune a affirmé :« nous avons souligné la nécessité d'une action commune urgente pour arrêter l'expansion de la colonisation et d'arrêter le terrorisme pratiqué contre les Palestiniens dans la bande de Gaza et en Cisjordanie ».

CONVERGENCE DE VUES SUR LA PALESTINE ET LE SAHARA OCCIDENTAL

« J'ai souligné avec le Président turc la nécessité d'établir un État palestinien sur les frontières de 1967 avec Al-Qods comme capitale, seule solution pour assurer la sécurité dans la région », a déclaré également le président de la République, ajoutant que « nous avons appelé à poursuivre les crimes israéliens contre les Palestiniens devant la Cour pénale internationale ».
Sur d'autres dossiers internationaux, Tebboune a déclaré : « Nous avons enregistré une convergence de vues entre l'Algérie et la Turquie sur les questions internationales telles que le Mali, le Niger et le Sahara occidental », saluant au passage « la mobilisation après l'appel de l'Algérie à poursuivre l'entité sioniste en justice pour ses crimes à Gaza ».
Pour le chef de l'Etat, l'Algérie « essaye de sauver ce qui peut l'être actuellement à Gaza grâce à un cessez-le-feu et à permettre aux Palestiniens de reprendre leur souffle », et que « la solution à la crise palestinienne passe par l'unité des factions de la résistance », rappelant que « l'Algérie a tenté de réunifier les factions palestiniennes, mais malheureusement l'affaire s'est arrêtée et nous n'en sommes pas responsables ».
Le président turc s'est déclaré « heureux de retourner à nouveau en Algérie après la visite de 2020 », affirmant que « les échanges commerciaux entre Alger et Ankara se sont élevés à plus de 5 milliards de dollars l'année dernière, et nous espérons atteindre 10 milliards de dollars dans un court laps de temps ».
« Nous admirons les efforts de mobilisation économique de l'Algérie en diversifiant ses activités », a déclaré Erdogan, qui a indiqué que « plus de 1.400 entreprises turques ont investi en Algérie, et nous sommes impatients de développer les relations de coopération dans le domaine de l'énergie et des énergies renouvelables avec l'Algérie ».
Sur les agressions sionistes dans la bande de Ghaza, Erdogan a déclaré : « Nous n'acceptons, sous aucun prétexte, les attaques israéliennes qui se sont transformées en crimes de guerre en Palestine. Un accord de cessez-le-feu doit être conclu le plus rapidement possible et l'aide doit être facilitée pour les habitants de Gaza ».
Pour rappel, le président turc avait entamé, plus tôt dans la journée d'hier, une visite officielle en Algérie, au cours de laquelle il a coprésidé, avec le Président Tebboune, les travaux de la 2e session du Conseil de coopération de haut niveau algéro-turc.

Mohamed K.

LUTTE ANTI-DROGUE

Vers le renforcement de la coopération algéro-américaine

DANS la perspective du renforcement de la coopération entre l'Algérie et les Etats-Unis dans le domaine de la lutte contre le trafic de stupéfiants et la criminalité transnationale, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lounès Magramane, a reçu, lundi, Todd D. Robinson, Sous-secrétaire d'Etat, en charge du Bureau international pour les narcotrafics et l'Application de la loi au sein du Département d'Etat américain. C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.
Les discussions entre les représentants algériens et américains ont porté sur plusieurs points clés, dont la mise en place de mécanismes de coopération opérationnelle entre les différentes institutions concernées, qui a également été discutée, et ce dans l'objectif d'établir des partenariats solides pour coordonner les actions de lutte contre le trafic de drogue et les réseaux criminels transnationaux.
Cette visite s'inscrit dans le cadre de la réalisation des objectifs fixés par les chefs de la diplomatie des deux pays, notamment suite à la visite effectuée par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, à Washington en août 2023, souligne le ministère.
Pour sa part, l'ambassade des Etats-Unis à Alger a indiqué, dans un communiqué, que le secrétaire d'Etat adjoint américain a débuté sa visite en Algérie le 18 novembre. Durant son séjour, il s'est entretenu avec des responsables du ministère de l'Intérieur, du ministère de la Justice et des différents corps de sécurité, à l'instar de la Sûreté nationale, de la Gendarmerie nationale et des Douanes algériennes.
Les discussions avec les responsables algériens ont notamment porté sur les « initiatives clés en matière de sécurité douanière et de lutte contre la criminalité transnationale », selon l'ambassade américaine à Alger.
Le responsable américain Todd D. Robinson a aussi partagé ses visions sur l'importance de « systèmes judiciaires transparents, responsables et efficaces en tant qu'éléments essentiels de la bonne gouvernance », ajoute la même source.

Sihem B.

PERSPECTIVES DE COOPÉRATION ALGÉRO-SUÉDOISE

Les énergies renouvelables passées en revue

LES VOIES et moyens de développement de la coopération algéro-suédoise dans le domaine de l'énergie, notamment les énergies renouvelables, le développement de l'hydrogène et de la transition énergétique en Algérie, ont été examinés par les deux parties, lesquelles ont aussi évoqué les opportunités d'affaires et d'investissement bilatérales. C'est ce qu'a indiqué le ministère de l'Energie et des Mines dans un communiqué, lequel a fait part de la rencontre qui a regroupé le Secrétaire général du ministère de l'Energie et des Mines, Abdelkrim Aouissi, et l'ambassadrice de Suède chargée de la promotion du commerce et des investissements durables, Cecilia Ekholm, en présence de l'ambassadeur de Suède à Alger. Les entretiens entre les deux parties ont porté sur le «renforcement des relations de coopération bilatérale dans le domaine énergétique, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, du développement de l'hydrogène et de la transition énergétique en Algérie», a-t-on précisé. Les deux parties ont évoqué, en outre, «les opportunités d'affaires et d'investissement et les moyens d'échanger les expériences entre les sociétés des deux pays, notamment en ce qui concerne le développement des énergies nouvelles et renouvelables». A cette occasion, le SG du ministère a présenté un aperçu sur la stratégie de développement du secteur de l'énergie et des mines, notamment le programme du développement du secteur des énergies nouvelles et renouvelables, appelant l'équipe d'experts formée «à renforcer et à intensifier les échanges en vue d'élaborer une feuille de route pour identifier les domaines de coopération et d'investissement dans les projets industriels énergétiques en Algérie et à créer des partenariats mutuellement bénéfiques». Pour sa part, Mme Cecilia Ekholm, a exprimé la disponibilité et l'intérêt accordé par son pays au développement des relations de coopération avec l'Algérie, outre le renforcement des consultations économiques et commerciales et l'échange d'expériences.

S. N.

VERS LE PLAFONNEMENT DES PRIX

Zitouni se concerte avec les opérateurs

Le dossier de plafonnement de la marge bénéficiaire de certains produits de large consommation connaît une avancée. Ce sont les légumes secs qui sont, en premier lieu, concernés par cette mesure et seront suivis par d'autres produits, l'objectif étant la préservation du pouvoir d'achat des citoyens.

Une réunion technique de concertation, la première du genre, s'est tenue, avant-hier, au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, consacrée à l'examen du plafonnement des marges bénéficiaires de certains produits de large consommation, à laquelle ont pris part toutes les parties prenantes. Il s'agit des représentants des secteurs ministériels concernés, du directeur général de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), du président de la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), du secrétaire général par intérim de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) ainsi que des présidents des organisations et associations nationales de protection du consommateur.

Il est donc question d'enrichir l'avant-projet de loi sur le plafonnement des marges bénéficiaires, qui couvrira, dans une première étape, les produits de large consommation, principalement les légumes secs, dont les prix ont, faut-il le rappeler, connu une hausse injustifiée les mois passés.

Selon le président de l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi, lequel a affirmé que le plafonnement des marges bénéficiaires de certains produits a longtemps été réclamé par l'association, a indiqué que les pouvoirs publics se penchent désormais sur un premier produit. Il s'agit des légumes secs dont la marge sera déterminée pour tous les acteurs intervenants, à l'instar des grossistes et détaillants. «C'est un plafonnement qui devrait répondre aux attentes de tous les intermédiaires et de tous les opérateurs», a précisé M. Zebdi, notant que le document présenté lors de cette réunion est soumis à toutes les parties concernées à même de donner leur avis et ainsi avancer dans ce sens.

Le président de l'APOCE, qui a affirmé qu'au niveau de l'association une liste de produits qui devrait être concernée par cette mesure est établie, comportant plusieurs produits (produits agricoles, viandes rouges et volaille, café...), a fait savoir que l'avant-projet de loi sur le plafonnement de la marge bénéficiaire de ces produits a été exposé et argumenté. Selon lui, à travers cette réunion qui marque le passage à l'action, «le train a démarré» et cette mesure sera suivie par d'autres. Car, selon lui, on ne peut se limiter à un seul produit. «Il est vrai que les légumes secs sont des produits essentiels mais il y a d'autres produits qui devront être aussi concernés par le plafonnement de la marge bénéficiaire», a-t-il souligné.



Le ministre du Commerce lors de la réunion technique de concertation.

M. Zebdi, qui a fait savoir que les perturbations ayant touché le marché des légumes secs ont été évoquées lors de cette réunion, a rassuré les consommateurs sur la disponibilité de ces produits, à la faveur de l'importation d'une importante quantité d'ici à la fin de l'année, pour ainsi mettre fin aux perturbations.

De son côté, le ministre du Commerce, Tayeb Zitouni, a souligné «l'importance du plafonnement des marges bénéficiaires, de la moralisation de l'activité commerciale et du renforcement de la confiance sur le marché pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens». Cette réunion visait également, selon lui, à «promouvoir la concertation et le dialogue pour instaurer les règles participatives liées à l'approvisionnement et à la stabilité du marché afin de préserver l'intérêt des consommateurs et des opérateurs économiques, tout en renforçant la transparence dans les pratiques commerciales».

Cette réunion, a précisé le ministre, intervient pour enrichir également l'avant-projet de loi sur le plafonnement des marges bénéficiaires, qui couvrira, dans une première étape, les produits de large consommation.

Il convient de noter que les pouvoirs publics ont opté pour cette démarche afin de réguler le marché et ainsi préserver le pouvoir d'achat des citoyens. L'ex-Premier ministre avait déjà affirmé que l'exécutif avait achevé l'élaboration d'un projet de décret exécutif pour déterminer les marges bénéficiaires maximales pour les légumes secs, le riz, ainsi que d'autres denrées alimentaires de grande consommation, le but étant d'établir des mécanismes juridiques qui protègent définitivement le consommateur des pratiques commerciales afin de maintenir un approvisionnement régulier du marché.

Lilia Aït Akli

INVESTISSEMENT RESPONSABLE

L'engagement commun de l'Algérie et de la Suède

L'ADAPTATION du développement durable et la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) dans la sphère économique algérienne est l'un des sujets abordés, hier, lors d'une rencontre organisée par le Cercle d'action et de réflexion pour l'entreprise (CARE), en collaboration avec l'ambassade de Suède en Algérie. L'objectif principal étant le renforcement des échanges entre les acteurs algériens et suédois en matière d'investissement responsable.

Cette édition placée sous le thème «Dialogues Algéro-Suédois, Investissements responsables et modèles d'affaires durables : gages de développement et de compétitivité ?», a été l'occasion de souligner l'engagement commun de l'Algérie et de la Suède pour les investissements responsables et la promotion de modèles et de pratiques commerciales durables. Elle a vu la participation de personnalités telles que Hind Benmiloud, présidente de CARE, Björn Häggmark, ambassadeur de Suède en Algérie, et Cécilia Ekholm, ambassadrice de Suède en charge de la promotion du commerce et des investissements durables. Des acteurs économiques de premier plan ainsi que des experts et spécialistes en économie étaient également présents.

Cecilia Ekholm a souligné que «le développement durable notamment la RSE sont devenus une exigence pour les entreprises et non pas un plus, pour rester compétitifs sur le marché local voire mondial ainsi que pour attirer plus d'investissement».

La présidente de CARE a, de son côté, fait savoir que «l'intérêt de cette rencontre est de profiter de l'expérience suédoise en matière de responsabilité sociétale et du développement durable, visant à créer une richesse dans l'économie nationale à travers les grandes entreprises et les PME en leur apprenant à être compétitifs et responsables».

Dans le même sens, les participants au débat ont signalé l'importance d'intégrer les notions du développement durable dans les programmes universitaires, voire ouvrir de nouvelles spécialités au profit des étudiants permettant de sensibiliser les jeunes aux besoins et exigences du marché. D'autres intervenants ont mis en exergue l'importance de la médiatisation, et du traitement des sujets du développement durable par les journalistes spécialisés.

En outre, les experts présents ont souligné, pour leur part, la nécessité d'accompagner les PME en Algérie, dans leurs parcours pour devenir écoresponsables, sachant que ce processus représente un défi pour ce type d'entreprise notamment en matière de financement et des législations. Il convient de noter que la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est connue sous la norme «ISO 26000» qui a été publiée en 2010 et élaborée par des représentants des gouvernements, des ONG, de l'industrie, des groupes de consommateurs et du monde du travail. Elle représente donc un consensus international. Cette norme permet d'aider les entreprises et les organisations à traduire les principes en actes concrets, et de faire connaître les meilleures pratiques en matière de responsabilité sociétale, dans le monde entier. Elle vise les organisations de tous types, quelle que soit leur activité.

Rim Boukhari

DR YOUCEF BOUDJELAL, CHERCHEUR EN MICROBIOLOGIE :

«Il faudrait arrêter la vente anarchique des antibiotiques»

A l'occasion de la Journée nationale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, célébrée le 19 novembre de chaque année, Youcef Boudjelal, titulaire d'un doctorat en microbiologie et chercheur, explique au Jeune Indépendant que la meilleure manière de lutter efficacement contre la résistance aux traitements des antimicrobiens est la sensibilisation des citoyens à l'automédication et à la consommation excessive des antibiotiques. Il préconise également que les autorités sanitaires devraient se pencher sur la vente anarchique des antibiotiques.



Le docteur Youcef Boudjelal.

Entretien réalisé par Sihem Bounabi

Le Jeune Indépendant : Tout d'abord, pouvez-vous expliquer aux lecteurs qu'est-ce que les antimicrobiens ?

Dr Youcef Boudjelal : Les antimicrobiens c'est tout produit qui a un rôle d'éliminer ou d'éradiquer tout type de micro-organismes tels que les bactéries, les champignons où les moisissures. Il y a deux types d'antimicrobiens, ceux qui ciblent l'éradication totale des micro-organismes et ceux qui arrêtent la croissance des micro-organismes. Il faut également faire la distinction entre les antifongiques destinés à éliminer les champignons et les antibiotiques destinés à lutter contre les bactéries.

Depuis le premier antibiotique, en l'occurrence la pénicilline découverte par Pasteur, il y a eu plusieurs générations d'antibiotiques et de leurs dérivés développés pour faire face à l'évolution des bactéries. Il faut comprendre que le principal bénéfice des antibiotiques est l'élimination ou l'arrêt du développement des bactéries pathogènes afin d'éviter d'arriver à l'étape de la septicémie qui est la dissémination totale de la bactérie dans le corps, ce qui conduit souvent au décès du patient.

Depuis une vingtaine d'années, il y a eu le constat de deux problèmes majeurs. Le premier est que les antibiotiques n'éliminent pas seulement les bactéries pathogènes mais aussi les bactéries qui sont bénéfiques pour l'être humain. A titre d'exemple, on peut citer les bactéries de la microflore intestinale qui contribuent notamment à préserver le corps humain contre les risques d'obésité.

Ces bactéries contribuent également à préserver indirectement l'équilibre émotionnel en influant sur le système nerveux.

Pour preuve, quand la microflore intestinale est équilibrée, cela contribue à la stabilité de l'état émotionnel de l'individu et régularise les états de stress et d'irritabilité. Et ce qui est encore plus important, c'est que ces bactéries bénéfiques dans le corps humain nous protègent contre d'autres bactéries pathogènes. Je cite, à ce sujet, l'exemple des problèmes d'ulcères dont une bonne partie des Algériens en souffrent.

Ces ulcères proviennent des perturbations de la microflore intestinale où une bactérie pathogène produit des acides qui font des perforations de l'estomac ou du côlon qui deviennent ulcérés, alors qu'elle aurait dû être phagocytée par les bactéries de la flore intestinale.

C'est pour cela que lutter contre la consommation anarchique des antibiotiques est une question de santé publique car, d'une part, cela permet de préserver les bactéries bénéfiques pour le corps humain et, d'autre part, de lutter contre la résistance des bactéries pathogènes aux traitements.

Justement, pourquoi la lutte contre la résistance aux antimicrobiens est devenue une des priorités de santé publique ?

Aujourd'hui, le constat est qu'il y a un fort taux de bactéries qui sont résistantes aux antibiotiques et, de ce fait, les praticiens ont de plus en plus de difficultés à trouver des traitements efficaces pour les malades.

Il y a plusieurs types de bactéries qui résistent aux traitements, dont les bactéries hautement résistantes (BHR), et les bactéries multi-résistantes (BMR).

Aujourd'hui, ce qui est plus inquiétant, c'est les super bactéries surnommées super-bag qui font des ravages aux Etats-Unis, au Canada et même en Europe. L'exemple type de ces super bactéries c'est la « Clostridium difficile RT 25 », c'est elle qui a créé une alerte mondiale.

Pour le moment, l'Algérie est épargnée mais il faut savoir qu'après sa mutation, « Clostridium difficile » résiste à tous les antibiotiques existants. L'infection par cette bactérie mène directement au décès et il y a eu des épidémies aux Etats-Unis, au Canada et même en Europe avec des milliers de morts à cause de la résistance de cette bactérie aux antibiotiques.

Rien qu'aux Etats Unis, il y a eu 250 000 décès en 2022. Dans les pays européens, ce sont 123 000 décès qui ont été enregistrés durant la même année. Cette résistance a également un lourd impact financier sur les systèmes de santé. Ainsi l'impact financier a été évalué à 5,4 milliards de dollars aux Etats-Unis. En Europe, cet impact a été évalué à 8500 dollars par personne.

En Algérie, il y a un suivi et des études sont menées par l'Institut Pasteur pour voir l'évolution de la résistance des bactéries aux antibiotiques, mais on ne connaît pas d'une manière chiffrée l'ampleur de ces cas.

Toutefois, le plus important est la prise de conscience de la nécessité de lutter efficacement contre les risques de la résistance aux traitements par antibiotiques. En plus de prolonger la durée de la maladie, cette résistance risque d'engendrer des durées de traitements et d'hospitalisations plus longues avec la nécessité de médicaments plus chers qui augmenteront inéluctablement les coûts des soins pour les familles. Mais ce qui est encore plus grave, c'est le risque de décès des patients dans les cas bactéries hautement résistantes (BHR), des bactéries multi-résistantes (BMR) et des super bactéries.

Quels sont les moyens efficaces pour lutter contre ce problème qui constitue, désormais, un problème de santé publique ?

Tout d'abord, la chose la plus importante, c'est la sensibilisation des citoyens sur les dangers de la consommation anarchique des antibiotiques en expliquant que c'est très néfaste pour la santé.

Il faudrait expliquer à nos concitoyens que prendre des antibiotiques par automédication n'est pas un geste banal ; bien au contraire, cela peut avoir des conséquences très dangereuses pour la santé, car viendra un jour où ces antibiotiques ne seront plus efficaces avec pour conséquences de graves complications qui peuvent mener au décès.

Deuxièmement, les autorités sanitaires devraient arrêter la vente anarchique des antibiotiques. Il faut savoir que dans plusieurs pays dans le monde, il est interdit de vendre des antibiotiques sans ordonnance. Ces pays ont également pour la plupart une réglementation stricte quant à la prescription des antibiotiques. Car même quand des médecins prescrivent des antibiotiques par ordonnance, il y a des normes à respecter et le recours aux antibiotiques ne devrait pas être prescrit automatiquement mais au cas par cas.

Cela justement afin d'éviter que les patients développent une résistance aux antibiotiques suite à une forte consommation. C'est pour cela que dans plusieurs pays, il y a une mise en place des agences de vigilance qui font notamment le suivi de la consommation d'antibiotiques avec une traçabilité de chaque boîte prescrite et vendue au patient.

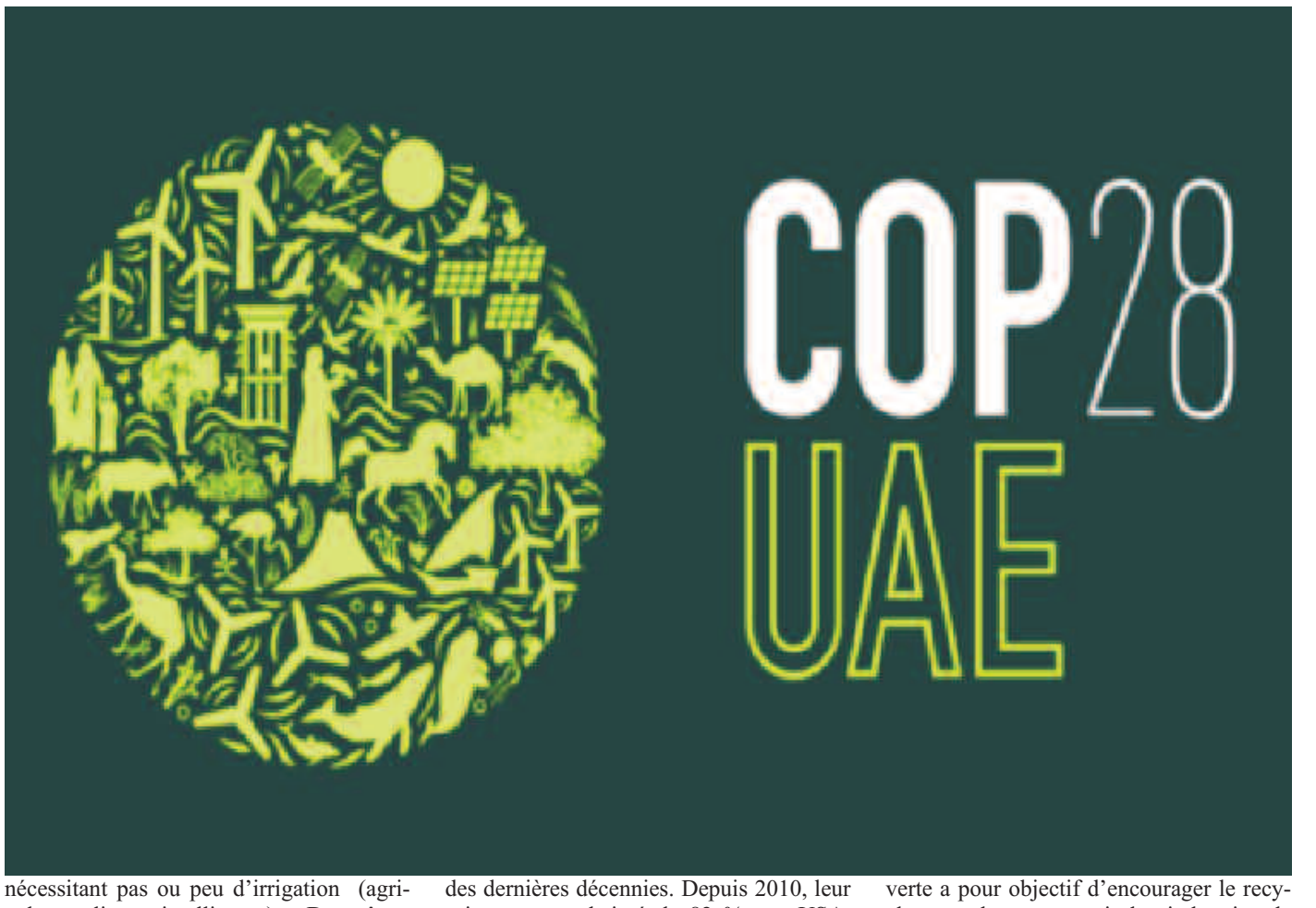
Le troisième point important est la lutte efficace contre les infections nosocomiales dans les différents milieux hospitaliers. La résistance aux antibiotiques est très forte dans les structures de santé.

Pour cela, il est important de mettre en place une série de mesures, dont la formation du personnel de santé, la désinfection dans les normes des structures hospitalières, la mobilisation des moyens adéquats pour la stérilisation, le cloisonnement entre les différents services de santé au niveau de l'hôpital ainsi que la stricte application des mesures de prévention de manière quotidienne.

RÉUNION DE LA COP 28 DU 30 NOVEMBRE AU 12 DÉCEMBRE 2023 À DUBAÏ, AUX ÉMIRATS ARABES UNIS

Le réchauffement climatique, une menace pour la sécurité mondiale

Professeur des universités, expert international docteur d' Etat 1974- Abderrahmane MEBTOUL Directeur d'études ministère industrie-Energie 1974/1979-1990/1995-2000/2006-2013/2015, président de la commission transition énergétique des5+5+ Allemagne juin 2019



Des estimations plus larges sont réalisées pour chiffrer les investissements nécessaires à plus long terme. Morgan Stanley prévoit par exemple qu'il faudrait 50 000 milliards de $ pour transformer ce que le groupe bancaire décrit comme les cinq industries clés : énergies renouvelables, véhicules électriques, hydrogène, captage / stockage du carbone et biocarburants. Selon le réassureur Swiss Re, assureur des assureurs, il faudrait 270.000 milliards de dollars d'ici 250, et les objectifs de l'accord de Paris ne pourront être atteint qu'en 2069, soit 20 ans de retard, devant miser sur l'efficacité énergétique en premier lieu dans le transport (estimation de l'investissement à 114.000 milliards de dollars, de l'énergie,(78.000 milliards de dollars) du BTPH (65 milliards de dollars), de l'industrie(15 milliards de dollars sans compter les coûts dans , la santé et de l'agriculture et celui des loisirs nouveaux mode du tourisme. nécessitant la réforme du système financier mondial du fait que les obligations vertes représentent en 2021 seulement 2% de la valeur du marché obligataire mondial. Sans changement de trajectoire , le PIB mondial pourrait être en baisse de 7 à 10% vers 2050.Les prévisions du NGFS, qui s'appuient sur la simple mise en place des politiques actuelles, envisagent une perte de production équivalant à environ 5 % du PIB mondial d'ici 2050, et jusqu'à 13 % d'ici 2100. L'université de Princeton estime que les USA devront investir 2 500 milliards de $ (soit 11 % de leur PIB) d'ici 2030 pour pouvoir atteindre l'objectif net zéro en 2050. La Commission européenne, quant à elle, parle d'un investissement de 3 500 milliards de € au cours des dix prochaines années (soit 25 % du PIB), tandis que l'université de Tsinghua University prévoit que le plan chinois coûtera au cours des quatre prochaines décennies 138 000 milliards de RMB (environ 21 600 milliards de $), ce qui représente 122 % du PIB du pays Quelles actions mener ? Il y a l'importance de l'adaptation qui s'applique aux usages et aux activités humaines, qui sont en capacité d'évoluer afin de limiter les risques liés aux impacts du changement climatique (ex : réduction de la consommation d'eau pour anticiper la pénurie d'eau). Les méthodes d'adaptation sont développées à toutes les échelles : au niveau national au sein de politiques publiques (ex : Plan national d'adaptation au changement climatique), au niveau régional (ex : stratégie d'adaptation au changement climatique dans le Grand Ouest), au niveau local (ex : mise en place d'écoquartiers au sein d'une ville) ou au niveau individuel (ex : récupération et réutilisation des eaux de pluies pour nettoyer sa voiture ou arroser les plantes). Les mesures d'adaptation concernent également la sécurité alimentaire des populations, dans le secteur de l'agriculture, pour s'adapter aux impacts du changement climatique et notamment de la raréfaction de l'eau, il est possible de choisir de planter des cultures adaptées au climat local ne nécessitant pas ou peu d'irrigation (agriculture climato-intelligente). De même, dans les villes, il devient de plus en plus fréquent de rencontrer des bâtiments présentant des toits ou murs végétalisés : ces techniques de végétalisation permettent une meilleure gestion des eaux de pluies mais également de lutter contre les îlots de chaleur (zone urbanisée où la température est plus élevée ; une réorientation des approvisionnements alimentaires vers un modèle plus résilient et à faible impact, une agriculture plus durable en somme ; des investissements dans des infrastructures qui résistent mieux aux futures conditions météorologiques extrêmes ; la création de soutiens sociaux pour aider les millions de personnes qui seront déplacées les milieux environnants). La baisse de production d'électricité issue du charbon et le passage décisif aux véhicules électriques permettront de réduire les émissions de particules polluantes qui sont à l'origine d'une myriade de pathologies, notamment l'asthme. Les effets positifs de la transition énergétique sur la santé devraient entraîner une réduction des frais médicaux, diminuant ainsi le coût net de l'investissement initial. L'évaluation des effets combinés (effet positif de l'augmentation des dépenses d'investissement contrebalancé par la perte de production) est par nature incertaine. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), une « transition décisive » pourrait entraîner une hausse de 2,5 % du PIB mondial à l'horizon 2050. Pour réduire les coûts , impossible à supporter les Etats à terme , il y a plusieurs actions à mener.
premièrement, de développer la transition énergétique, notamment le développement des énergies renouvelables, les panneaux photovoltaïques pour le marché local combiné avec la thermique pour les interconnexions pour pouvoir exporter. Soutenu dans de nombreux pays par des subventions gouvernementales, l'investissement dans les panneaux solaires a réduit les coûts de façon spectaculaire au cours des dernières décennies. Depuis 2010, leur prix moyen a baissé de 82 % aux USA, pour atteindre l'équivalent de 0,068 $ par kilowatt/heure (kWh), contre 0,32 $ /kWh pour le charbon ; le solaire et l'éolien terrestre sont désormais les sources d'énergie les moins chères, et les futurs investissements dans d'autres technologies devraient également faire baisser les coûts liés à la transition ; deuxièmement simuler la productivité : l'investissement dans les nouvelles technologies devrait aussi permettre d'améliorer l'efficacité, de renforcer la productivité globale et d'augmenter la croissance économique potentielle ; troisièmement, l'augmentation des investissements dans les infrastructures clés qui peuvent générer des externalités positives supplémentaires, en améliorant la résilience d'un réseau électrique.

En conclusion, le monde outre les profonds bouleversements géostratégiques, s'orientant vers un monde multipolaire, avec les impacts du réchauffement climatique devrait connaître de profonds bouleversements. L'Algérie, consciente des enjeux surtout sur le plan de la sécurité alimentaire via l'eau ? étant prévu des dizaines d'initiés de dessalement de l'eau de mer) en plus d'une utilisation raisonnée pour ne pas briser l'équilibre écologique de la nappe albienne (53.000 milliards de mètres cubes l'équivalent de 50.000 fois le grand barrage de Beni Haroun qui se trouve à l'est du pays, nappe située 70% en Algérie , 20% en Libye, et 10% en Tunisie, s'est engagée dans la lutte contre le changement climatique. En 2015, elle a ratifié l'Accord de Paris sur le climat (COP21). Bien avant, en juin 1992, l'Algérie a signé la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et l'a ratifiée en juin 1993, ayant participé à la Conférence des parties de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 25), qui s'est déroulée à Madrid (2-13 décembre 2019. Le plan de relance de l'économie verte a pour objectif d'encourager le recyclage et de promouvoir les industries de transformation écologiques à travers la mise en place des incitations fiscales pour les sociétés industrielles qui s'engagent à réduire l'émission de gaz et de déchets chimiques. Dans le domaine du torchage du gaz, les efforts déployés ont permis de baisser les gaz brûlés de 500 millions de M3 durant l'année 2020-2021. . Récemment, l'Algérie a mis en place un Plan national Climat 2020-2030 portant sur 155 projets pour la réduction des émissions du gaz à effet de serre, l'adaptation avec les impacts négatifs des changements climatiques et l'accompagnement de la gouvernance climatique. Elle s'est engagée à réduire de 7 % de ses émissions des gaz à effet de serre, un taux qui pourrait atteindre 22 % d'ici 2030 si elle arrivait à bénéficier de l'aide financière pour financer les grands projets visant à s'adapter avec les changements climatiques. L'Algérie, à travers ce plan, vise à produire 30/40% de son énergie électrique à partir de ressources renouvelables à l'horizon 2030/2035, soit 22.000 Mégawatt, en plus de l'adoption d'un programme de conversion en GPL de 150.000 véhicules tout en créant des structures nationales devant concrétiser des stratégies pour la production de l'énergie propre dont l'hydrogène vert, ainsi que la . relance du projet du Barrage vert en vue de son expansion à une superficie de 4,7 millions hectares durant les prochaines années s'inscrit également dans cette stratégie de lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à son grand potentiel d'énergie solaire,3000 heures de soleil ses importantes ressources en gaz naturel et les infrastructures qui l'accompagnent, l'Algérie est en bonne position pour produire de l'hydrogène vert et éventuellement bleu (à partir de gaz naturel avec captage et stockage du carbone) d'où l'urgence de revoir le modèle de consommation énergétique afin de s'adapter aux nouvelles mutations 2024/2025/2030.

ademmebtoul@gmail.com

SITUATION À GHAZA

La Chine reçoit plusieurs délégations de pays musulmans et réitère sa demande de cessez-le-feu

La diplomatie chinoise a reçu les ministres des Affaires étrangères de l'Arabie saoudite, de l'Indonésie, de l'Egypte, de la Palestine, de la Jordanie ainsi que le secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique.



La Chine a reçu plusieurs délégations de pays arabes et islamiques le 20 novembre 2023.

Pékin insiste sur l'urgence d'un cessez-le-feu et d'une solution à deux Etats. La Chine a reçu le 20 novembre plusieurs chefs de la diplomatie de pays arabes et islamiques pour évoquer la situation à Gaza et tenter de faire pression pour imposer un cessez-le-feu. Le ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi s'est entretenu avec ses homologues étrangers, le prince Faisal bin Farhan Al Saoud (Arabie saoudite), Ayman Safadi (Jordanie), Sameh Shoukry (Egypte), Retno Marsudi (Indonésie), Riyad Al-Maliki (Palestine) ainsi qu'avec le secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique Hissein Brahim Taha, a fait savoir son administration. La diplomatie chinoise a tenu à réaffirmer son engagement pour «l'équité et la justice dans ce conflit» en promouvant «une désescalade», «la protection des civils» et «l'expansion de l'aide humanitaire». Pékin a d'ailleurs de nouveau insisté sur «la solution à deux Etats» et «une résolution rapide de la question palestinienne». Empêcher «la reproduction du cycle vicieux» La Chine s'est déclarée prête à collaborer avec ses partenaires arabes et islamiques pour «mettre fin au conflit à Gaza». Pékin et les différentes délégations ont d'ailleurs «appelé la communauté internationale à prendre des actions responsables» afin d'arriver à «un cessez-le-feu immédiat» et à «la fin du conflit». Les pays arabes et islamiques présents en Chine ont insisté sur l'importance du soutien de Pékin «pour éviter la propagation de la crise, relancer le processus des pourparlers de paix» et empêcher «la reproduction du cycle vicieux de réponse à la violence par la violence». A l'instar de la Russie et de ses partenaires arabes et islamiques, la Chine prône un cessez-le-feu et un règlement pacifique du conflit avec une solution à deux Etats. Historiquement, Pékin a, depuis un demi-siècle, entretenu de bons rapports avec la Palestine. Mao reprenait même à son compte le narratif arabe sur Israël. Lors d'un discours en 1965, il déclara ainsi : «Israël et Taïwan sont des bases opérationnelles de l'impérialisme en Asie. Ils ont créé Israël contre les Arabes et Taïwan contre nous.» D'après la revue scientifique Politique étrangère, jusqu'en 1973, la Chine fut la seule grande puissance à armer les fedayin palestiniens. Ce positionnement initial n'a pas non plus empêché Pékin d'entretenir des relations avec l'Etat hébreu. D'ailleurs, Selon les chiffres de la direction générale du Trésor de 2022, Pékin est le premier fournisseur d'Israël avec 12,2%, devant les Etats-Unis 9,9%. La Chine s'intéresse notamment aux nombreux projets d'infrastructures en Israël et à l'expertise dans le domaine de la tech. La Chine jouit d'une réputation diplomatique nouvelle au Moyen-Orient depuis qu'elle a permis, en avril 2023, un rapprochement entre l'Iran et l'Arabie saoudite, deux puissances régionales jusque-là hostiles.

R. I.

CORRUPTION EN UKRAINE

Le responsable de la cybersécurité limogé pour avoir détourné 1,6 million d'euros

LES AUTORITÉS ukrainiennes ont annoncé le 20 novembre le limogeage d'un haut responsable d'Etat chargé de la cybersécurité, soupçonné d'avoir détourné plus d'1,5 million d'euros lors d'achat de logiciels à des prix gonflés. Budapest Le gouvernement ukrainien a annoncé le 20 novembre le limogeage de Iouri Chtchygol, qui dirigeait depuis trois ans le Service d'Etat des communications spéciales chargé notamment de la cyberprotection des structures gouvernementales. Son adjoint a également été écarté. Le parquet spécialisé dans les affaires de corruption (SAP) et le bureau d'enquête national (NABU) ont ensuite déclaré que Iouri Chtchygol était soupçonné d'avoir détourné en 2021 et 2022 62 millions de hryvnias (plus d'1,5 million d'euros) lors d'achat de logiciels à une société étrangère à des prix surévalués. Ces fonds ont été transférés à l'étranger afin d'y être «légalisés et distribués entre les membres» du groupe criminel dont l'ancien responsable faisait partie, a accusé le NABU dans un communiqué publié sur Telegram. Iouri Chtchygol a de son côté dit espérer pouvoir «prouver son innocence» au tribunal. «Tous les achats ont été réalisés dans le respect de la législation en vigueur», a-t-il affirmé dans une déclaration citée par l'agence Interfax-Ukraine. L'enquête vise pour l'instant Iouri Chtchygol, son adjoint et quatre autres responsables qui risquent jusqu'à six ans de prison, a ajouté le SAP sur Telegram. La lutte contre la corruption, un mal endémique dans le pays, est l'un des critères fixés par l'Union européenne pour l'examen de la candidature de l'Ukraine, qui a reçu des dizaines de milliards d'euros d'aide occidentale depuis le début de l'invasion. Plusieurs scandales de corruption ont éclaboussé des responsables ukrainiens depuis plus d'un an, y compris au sein de l'armée.

R. I.

AZERBAÏDJAN

La France accusée de préparer une nouvelle guerre en armant l'Arménie

LE PRÉSIDENT azerbaïdjanais Ilham Aliev a accusé la France de «préparer le terrain pour une nouvelle guerre» dans le Caucase en «armant» l'Arménie, selon un communiqué publié ce 21 novembre. Paris «déstabilise» la région en «armant» l'Arménie et en «préparant le terrain pour une nouvelle guerre dans notre région», a déclaré le président azerbaïdjanais Ilham Aliev selon un communiqué publié ce 21 novembre. «La France joue un rôle très destructeur dans le Caucase du Sud», a-t-il ajouté. Les tensions sont au plus haut entre Paris et Bakou depuis la reconquête éclair par l'Azerbaïdjan en septembre du Haut-Karabagh, territoire séparatiste que Bakou et Erevan se sont disputés pendant plus de trois décennies. La France s'est impliquée ces derniers mois dans la médiation entre ces deux anciennes républiques soviétiques, mais elle a surtout affiché son soutien sans faille à l'Arménie, qui craint que la reconquête du Haut-Karabagh n'ait enhardi son puissant voisin, plus riche et mieux armé, et qu'il ne viole désormais son intégrité territoriale. Paris a par exemple annoncé avoir donné son accord à la livraison de matériel militaire à Erevan, qui veut mieux se protéger. Ces prises de positions ont valu à la France des critiques acerbes de la part d'Ilham Aliev. Depuis la dernière offensive victorieuse de Bakou, la quasi-totalité de la population arménienne du Haut-Karabagh, soit plus de 100 000 personnes sur les 120 000 recensées, a fui vers l'Arménie. Des pourparlers de paix entre les deux pays ont été engagés à plusieurs reprises, pour l'heure sans succès. La semaine dernière, l'Azerbaïdjan a refusé de participer à des négociations prévues aux Etats-Unis courant novembre avec l'Arménie, invoquant une position «partiale» de Washington.

R. I.

CONSTANTINE

Aménagement d'une route entre Boudrâa Salah et Salah Bey

UNE ENVELOPPE financière de l'ordre de 60 millions de dinars vient d'être mobilisée pour engager la mise à niveau du chemin de wilaya (CW) n2 entre le quartier Boudrâa Salah et la région de Salah Bey relavant de la commune de Constantine, ont fait savoir, hier, des services de la wilaya.

En effet, ce budget permettra la mise à niveau prochaine d'un tronçon de ce chemin de wilaya sur une longueur de 5 kilomètres, constituant la jonction principale entre le centre-ville et la région nord-est de la wilaya, a souligné la même source.

L'aménagement tant attendu de cette route mettra fin aux goulots d'étranglement constants que connait cette voie qui est traversé quotidiennement par des milliers de véhicules notamment les poids lourds en direction des wilayas de Jijel et Skikda en particulier, a précisé la même source.

Les travaux d'aménagement de cette route devant être lancés « incessamment », permettront également de réduire les accidents de la route signalés à cause de l'état dégradé de la chaussée et contribuera également à l'amélioration des conditions de déplacement des habitants des quartiers traversés par cette route (Benchergui, Boudraâ Salah, El Menia et El Ghorab) à travers le renforcement du transport en commun, actuellement perturbé par la même cause .

L'aménagement de cette route constituera également une bouffée d'oxygène pour les habitants de la région retirée de Salah bey qui compte plus de 3.000 habitants qui n'ont eu de cesse à revendiquer l'inscription de ce projet qui a également un impact positif sur la promotion du tourisme dans cette région selon les services de la wilaya.

R.R

ANNABA

Lancement de la gestion intelligente des déchets

UNE OPÉRATION pilote de gestion intelligente des déchets a été lancée avant-hier, au centre d'enfouissement technique (CET) d'El-Berka Zarga de la commune d'El Bouni, dans la wilya de Annaba, en présence du wali, Abdelkader Djellaoui.

Ce système de gestion numérique est assuré par une application développée par le centre de recherche en environnement d'Annaba avec des programmes intelligents de suivi de l'entrée et de la sortie des camions d'enlèvement des déchets d'une manière instantanée.

Selon les explications données par Zihad Bousselama, directrice de ce centre, celui-ci a fourni dans le cadre de la mise en œuvre de système numérique des appareils électroniques de conception et fabrication algérienne assurant la relevée de données et leur enregistrement de sorte à assurer un suivi rapide de l'opération de gestion des déchets.

Outre le contrôle des données de fonctionnement du CET d'El Bouni, ce système permet de faire d'énormes économies en efforts et en temps concrétisant ainsi la transition numérique des entreprises locales, a-t-on souligné.

Occupant un terrain de 30 hectares, le CET d'El Bouni reçoit quotidiennement plus de 250 camions chargés de près de 530 tonnes de déchets des communes d'Annaba, d'El Bouni, d'El Hadjar et de Sidi Amar.

La réalisation d'un sixième casier d'enfouissement des déchets est prévue au profit de ce CET, a indiqué la même source.

SÉTIF

Ouverture du salon de l'Industrie et de l'Innovation alimentaire

Sous le slogan « Soutenir les entreprises pour encourager et valoriser la relance économique en Algérie », la 2ème édition du Salon de l'industrie et de l'innovation alimentaire (SIIA Algérie), a ouvert ses portes, avant-hier, dans la wilaya de Sétif. Environ 60 exposants y participent, représentants de nombreuses entreprises et startups de différentes régions du pays



Organisé au dôme du centre commercial Park Mall, dans le centre de Sétif, le salon accueille des opérateurs activant, notamment, dans les domaines des industries alimentaires, de l'emballage, de la logistique alimentaire, des produits laitiers, ainsi que des fournisseurs et importateurs de matières premières liées à l'industrie alimentaire.

Les pavillons du salon, inauguré par les autorités locales, comprennent, outre des entreprises de transport et de distribution, de nombreux produits alimentaires fabriqués en Algérie, tels que des confiseries (bonbons, chocolats, nougats, guimauve), des conserves, des produits laitiers et dérivés, des boissons gazeuses, des biscuits, des produits carnés et autres.

La commissaire du salon, Insaf Foughali, a déclaré que le salon, organisé sous le slogan « Soutenir les entreprises pour encourager et valoriser la relance économique en Algérie », est un « espace mis à la disposition des opérateurs économiques afin qu'ils exposent et promeuvent leurs produits tout en présentant leurs dernières innovations dans le domaine des industries alimentaires ».

Cet événement, constitue une « précieuse opportunité d'échange d'expériences entre participants et de conclusion de conventions avec des opérateurs économiques, est aussi une expérience permettant aux entreprises d'exposer leurs produits et leur savoir-faire et, partant, d'accroître leurs investissements en présentant leurs marques sur le marché », a-t-il indiqué

En outre, le même responsable a souligné que « le SIIA est aussi une occasion pour attirer de nouveaux clients et communiquer avec eux pour mieux comprendre leurs besoins ».

Au cours de cette manifestation qui se poursuivra durant trois jours, les opérateurs économiques se verront expliquer les mécanismes et les facilités accordées afin de promouvoir les exportations, étant donné que plusieurs structures et institutions en lien avec les opérations d'export participent au salon, à l'image de la direction du commerce et de la promotion des exportations, les Douanes algériennes, des institutions financières telles que la Banque extérieure d'Algérie (BEA) et des compagnies d'assurances.

De nombreux exposants ont salué l'organisation de ce salon, à l'exemple de Mme. Afaf Saoud, propriétaire d'une start-up spécialisée dans la production de produits de différentes confiseries (bonbons, barres chocolatées, biscuits et autres), à Guelma, qui a considéré que le salon constitue une « excellente occasion de présenter et de promouvoir le produit local », soulignant que sa participation lui « permettra d'interagir avec d'autres participants pour échanger des expériences dans l'optique de lever certaines contraintes liées, notamment, à la commercialisation ».

R.R

MILA

Vers l'éradication de la décharge sauvage d'Ouled Smail

UNE OPÉRATION portant sur l'éradication de la décharge sauvage située au lieudit Ouled Smail, dans la commune de Teleghma dans le nord de Mila, vient d'être entamée. C'est ce qu'a fait savoir, hier, la direction de wilaya de l'environnement.

Selon le chef du service de l'environnement urbain et industriel de cette direction, Amar Zemmouri, cette décharge, qui existe depuis plus de trois années, contient d'importantes quantités de déchets dits spéciaux (provenant d'activités de fonderie, de recyclage de plastique et de métaux non ferreux comme le cuivre et l'aluminium), de déchets émanant de l'élevage de volailles, de déchets ménagers et de déchets inertes. Précisant que la décision d'éliminer cette décharge a été prise après plusieurs visites de terrain effectuées par les services de la direction de l'environnement, le même responsable a fait savoir qu'une « campagne » a été organisée en vue de l'éradication de ce site polluant « par étapes », en mettant à contribution différents secteurs concernés, notamment la direction de l'environnement, la commune de Teleghma, la société publique de gestion des centres d'enfouissement technique et la direction de l'énergie.

L'opération d'élimination de ce site, entamée « il y a quelques jours », a déjà permis d'enlever, au titre d'une première phase, 40% des déchets qui s'y trouvaient, a ajouté M. Zemmouri, précisant que l'opération se poursuivra « jusqu'à ce que tous les déchets soient transférés sur une décharge conçue pour recevoir les déchets inertes ».

Le même responsable a assuré, dans ce contexte, que le contrôle sera intensifié à l'effet de prévenir toute velléité de déversement anarchique de déchets ou de création de décharges sauvages, notamment celles qui peuvent contenir des déchets spéciaux nécessitant un traitement particulier, afin, a-t-il souligné, de protéger l'environnement et de préserver la santé publique.

R.R

JOURNÉE D'INFORMATION SUR LE STATUT DE L'ARTISTE

Nouvelle ère pour la scène culturelle

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a présidé, avant-hier, au Palais de la culture Moufdi-Zakaria une journée d'information concernant le nouveau décret présidentiel numéro 23-376, qui établit le statut de l'artiste. L'événement a rassemblé un grand nombre d'artistes représentant diverses disciplines, ainsi que des directeurs de la culture et des arts de plusieurs wilayas et des directeurs d'institutions culturelles affiliées au ministère.



La loi fondamentale de l'artiste, publiée le 22 octobre 2023 dans le Journal officiel, marque un tournant majeur pour la scène culturelle algérienne. Ses textes d'application sont attendus pour le premier semestre de l'année prochaine. La journée d'information a offert l'occasion de mettre en lumière les réalisations et les avantages clés de cette loi tout en soulignant la nécessité de clarifications pour faciliter la compréhension de l'ensemble des artistes et des parties concernées.

Soraya Mouloudji a souligné l'engagement continu du ministère à accompagner les créateurs et les artistes algériens dans divers domaines. «Cette journée d'information offre une vision claire et détaillée du contenu et des acquis de la loi fondamentale régissant les artistes», a-t-elle déclaré dans son allocution.

La ministre a également salué le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour son soutien envers les artistes algériens et son engagement à renforcer la culture et les activités culturelles. Elle a affirmé que la promesse présidentielle se concrétise avec la parution du décret présidentiel contenant la loi fondamentale de l'artiste, qualifiant cet accomplissement d'historique et annonçant le début d'une nouvelle ère dans le domaine culturel et artistique.

La journée d'information a couvert cinq axes principaux de la loi fondamentale de l'artiste. Le premier axe a abordé les «Droits et devoirs de l'artiste et des concepts associés», soulignant des questions éthiques liées à la profession, au Code national des professions, et à la Carte professionnelle de l'artiste, présentées par Djazia Fergani, membre du conseil national des arts et des lettres (CNAL).

Le deuxième axe s'est penché sur la «Protection sociale de l'artiste», avec des discussions approfondies sur la sécurité sociale et les projets de textes d'application. Quant au troisième axe, il a exploré la «Relation de l'artiste avec le travail», présenté par Missoum Laroussi, président de la commission intersectorielle chargée de l'élaboration de la loi de l'artiste. Ce point a examiné la nature du «contrat artistique», les «institutions et coopératives artistiques», ainsi que la «création et l'adhésion aux organisations et représentations syndicales». Le quatrième axe a été consacré à la «Carte de l'artiste et des professions artistiques», présenté par le directeur du développement et de la promotion des arts, Cheddad Bezie. Il a exposé les moyens de «promouvoir l'activité artistique» et «d'accroître la participation des artistes dans diverses activités artistiques». Enfin, le cinquième axe a abordé «Les dispositions relatives aux catégories spéciales», se focalisant sur «l'exercice de l'activité artistique pour les enfants et les personnes en situation de handicap», ainsi que «les conditions d'exercice de l'activité artistique en Algérie pour les artistes étrangers».

DROITS ET LES RESPONSABILITÉS

Le décret présidentiel numéro 23-376, paru dans le Journal officiel numéro 70 le 22 octobre 2023, représente une étape significative dans la reconnaissance et la régulation des activités artistiques en Algérie. Composé de 34 articles répartis en 4 chapitres, ce décret vise à définir clairement les droits et les responsabilités des artistes, des techniciens des œuvres artistiques et des administrateurs des œuvres artistiques.

Parmi les principaux points abordés, le décret précise la qualité d'artiste et établit une catégorisation. Il garantit aux artistes des droits tels que l'obtention de la carte d'artiste, la liberté de création, le droit à l'exercice libre de l'activité artistique dans le respect des réglementations, le droit à une rémunération équitable, ainsi que le droit à la protection sociale.

Le décret définit également les obligations des artistes, soulignant l'exercice de leur activité artistique, le respect des engagements contractuels, et l'observance des normes publiques et des codes éthiques liés à leur travail artistique. Des dispositions spécifiques sont prévues pour les catégories particulières telles que les enfants, les personnes en situation de handicap, et les artistes étrangers.

Une protection sociale est instaurée pour les artistes, soumis au régime de sécurité sociale en fonction de leur activité artistique et de leur contrat artistique. Les artistes bénéficient également de toutes les prestations de sécurité sociale conformément à la législation en vigueur.

Le texte réglemente les modalités d'exercice de l'activité artistique et de la créativité, prenant en compte diverses entités telles que les entrepreneurs individuels, les sociétés commerciales, les institutions publiques et privées, ainsi que les coopératives artistiques.

Trois textes réglementaires ont été introduits, dont un mécanisme supplémentaire de protection sociale pour compenser les artistes, les techniciens et les administrateurs artistiques en cas d'interruption involontaire de leur activité artistique.

La ministre de la culture a également rendu hommage à plusieurs artistes à l'exemple de Salah Ougrout, Mohamed El Hadj Ghafour, Fadéla Hachmaoui, Antar Hellal, El Hadi Tir et El Ghazi Bouaroudj.

Meriem Djouder

FESTIVAL DU THÉÂTRE POUR ENFANT À TUNIS

L'association des arts dramatiques de Mascara décroche deux prix

L'ASSOCIATION DES arts dramatiques de Mascara a décroché deux médailles, celles de la meilleure représentation spéciale du jury et du meilleur marionnettiste au Festival international du théâtre pour enfant, organisé dernièrement à Oum Arais (Tunisie), a indiqué avant-hier, président de l'Association, Abdelkader Ferhaoui.

Cette association a réussi à décrocher les deux prix par la comédienne Ghania Hantour, à travers sa participation au spectacle de marionnettes intitulée «Ghania et la magicienne» au Festival international du théâtre pour enfant abrité par Oum Arais (Tunisie), du 31 octobre au 14 novembre en cours.

Cette pièce, écrite et mise en scène par Abdelkader Ferhaoui et Ghania Hantour, relate une histoire de conflit entre Ghania, une fille qui aime faire le bien, et une magicienne qui cause plusieurs problèmes aux amis de Ghania.

Cette représentation théâtrale est la plus récente production de l'association, qui a déjà produit depuis 2016 des représentations de marionnettes, à savoir «Ghania et la marionnette», «Ghania et l'innocence sincère», «Ghania et l'amour éternel».



Les membres de l'association ont encadré un atelier de théâtre de marionnettes, lors du Festival international, qui a enregistré la participation de 70 troupes de 20 pays.

Par ailleurs, l'Association des arts dramatiques de la wilaya de Mascara prépare actuellement une pièce de marionnettes intitulée «Ghania et le cirque», dont la générale sera programmée lors des prochaines vacances scolaires d'hiver, selon M. Ferhaoui.

R. C.

GLOBE SOCCER-2023 POUR LE MEILLEUR JOUEUR DE L'ANNÉE

Riyad Mahrez (Ahly Djedda) pour le 1er prix du Meilleur joueur du Moyen-Orient

Une liste de 30 candidats a été proposée, lundi par l'Association européenne des clubs en collaboration avec celle des agents de joueurs, pour le titre du meilleur joueur de l'année 2023 (Dubai Globe Soccer Awards) qui sera primé lors de l'événement de gala qui se tiendra parallèlement à la 18e Conférence internationale des sports de Dubaï à Atlantis, the Palm, le 19 janvier 2024.

Manchester City, club de Premier League et champion d'Europe, a dominé la liste avec la nomination de neuf de ses joueurs pour le sacre récompensant les performances réalisées tout au long de l'année civile 2023. Pour les consécrations de l'année 2023, le Conseil des sports de Dubaï en a rajouté, deux nouveaux : prix du meilleur joueur du Moyen-Orient et Prix Maradona du meilleur buteur qui se joue entre Haaland, Harry Kane, Mbappe et Ronaldo qui ne sont séparés que par une poignée de buts mà moins de six semaines de la fin de l'année 2023. Aux éléments de l'équipe de Manchester City pour le titre du meilleur joueur, s'ajoutent, entre autres, Harry Kane (Bayern Munich), Jude Bellingham (RealMadrid), Mohamed Salah (Liverpool), Cristiano Ronaldo (Al Nassr), Karim Benzema (Ahly Saoudi) et Lionel Messi (Inter Miami). Cette 14e édition des récompenses et de la populaire Conférence internationale du sport de Dubaï, qui est l'une des plus importantes célébrations de l'excellence du football international. Elle accueillera un grand nombre de stars du football d'aujourd'hui et hier. Dans la catégorie des meilleurs entraineurs, le manager triomphant de City, Pep Guardiola, est en tête des nominations pour le meilleur entraîneur, aux côtés du Suisse Marcel Koller qui a mené Al Ahly à un quintuplé en seulement 10 mois, et Carlo Ancelotti du Real Madrid, l'entraîneur le plus décoré de l'histoire de la Ligue des champions de l'UEFA, qui a remporté le trophée quatre fois, un record. L'étonnant transfert de Ronaldo en Arabie saoudite ayant propulsé les histoires du football régional sous les feux de la rampe, cette année verra l'introduction de deux catégo-



ries de prix pour le Moyen-Orient. Ronaldo est en tête d'une liste de 12 joueurs dont l'Algérien Riyad Mahrez (Ahly Djedda) pour le premier prix du Meilleur joueur du Moyen-Orient, après un début remarquable dans la Saudi Pro League. Le Meilleur club du Moyen-Orient comprend huit nominations, dont Al Hilal, Al Ahly et Al Nassr, le club de Ronaldo. Dans la catégorie Meilleure joueuse, l'Espagnole Aitana Bonmati, vainqueur de la Coupe du monde, Sam Kerr, de Chelsea, et la grande Allemande Alexandra Popp figurent parmi les 20 nominées, tandis que le Meilleur club
féminin comprend le FC Barcelone, détenteur de la Ligue des champions, et Chelsea, six fois championne de la Super League féminine. Manchester City est rejoint par des clubs comme Naples, Al Ahly, Al Ittihad et Fluminense dans les nominations du meilleur club masculin. Le vote en ligne s'ouvre mardi et se termine me 7 décembre prochain, et les fans de football du monde entier peuvent donner leur avis sur les candidats retenus. Les finalistes seront ensuite élus entre le 12 et le 28 décembre par les fans et le jury officiel de Globe Soccer, composé de plus de 30 personnalités de l'industrie du football, dont Francesco Totti, Iker Casillas, Luis Figo et Marcello Lippi. « Depuis leur lancement, la Dubai International Sports Conference et les Dubai Globe Soccer Awards – introduits respectivement en 2006 et 2010 – se sont transformés en une plateforme mondiale fidèlement suivie dans le monde entier et qui grandit d'année en année. Ils jouent tous deux un rôle essentiel dans le développement du sport à l'échelle mondiale, tout en mettant en lumière les réalisations de joueurs, d'entraîneurs et de décideurs éminents. Le fait d'accueillir à Dubaï autant de grands noms du football, c'est les progrès du football dans la région et dans le monde qui sont célébrés, ce qui est encore renforcé par le lancement cette année de deux nouveaux prix spécifiques à chaque région », a indiqué le secrétaire général du Conseil des sports de Dubaï.

R.S

IL FIGURE DANS L'ÉQUIPE-TYPE DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE EN PREMIER LEAGUE.

Mahrez est toujours là. Où on l'attend bien **sûr. Il vient de s'offrir une place de choix dans le onze le mieux évalué, grâce surtout à ses grosses performances restées dans les mémoires depuis l'exercice 2015-2016 avec Leicester City, où il s'est révélé au monde en menant son équipe à un sacre historique en Premier League en plus d'une autre couronne, celle de meilleur joueur de la saison en Angleterre. Incontournable avec ses 10 titres de Joueur du Match, ses 17 buts inscrits agrémentés de 10 passes décisives, la star algérienne, créditée d'une note générale de 7,84 sur 10 s'est ainsi réservée, sans surprise, une place parmi l'équipe constituée par le média spécialisé WhoScored, qui s'est basé, note-t-on, sur les meilleures notes à chaque poste au cours des 10 dernières années. Belle preuve de reconnaissance au moment où des voix s'élèvent chez lui, en Algérie, pour le critiquer à la moindre occasion. Souvent à tort. Pour confirmer, malheureusement, l'adage qui veut que « nul n'est prophète en son pays ». Merci, capitaine, de nous rendre fiers et à d'autres conquêtes. La prochaine CAN peut-être . . .**

LIGUE1 MOBILIS :

Olympique Akbou : Coach Karouf est de retour...

LE TECHNICIEN Mourad Karouf a signé son retour à la barre technique de l'Olympique Akbou, en remplacement de Moufdi Cherdoud, démissionnaire, a annoncé lundi la radio Soummam Béjaia. « Le choix de la direction est motivée par la connaissance de Karouf de la maison de l'O. Akbou, vu qu'il était l'entraîneur du club durant la précédente saison sportive avec à la clé une accession en ligue 2 et une qualification en 1/4 de finale de la coupe d'Algérie », précise la même source sur sa page facebook. L'ancien défenseur international sera assisté par Aomar Hamenad en tant d'entraîneur des gardiens de but, souligne la même source. Karouf (54 ans) signera ses débuts sur le banc de l'OA vendredi, à l'occasion de la réception du MO Constantine (15h00), pour le compte de la 6e journée du championnat (groupe Centre-Est). A l'issue de la 5e journée, l'Olympique Akbou, qui reste sur une victoire en déplacement face au MC El-Eulma (2-1), occupe la deuxième place au classement de son groupe avec 10 points, à une longueur du leader l'IB Khemis El-Khechna.

. . . GC MASCARA : FIN DE MISSION POUR L'ENTRAÎNEUR YESAAD ET SON STAFF

La direction du GC Mascara s'est séparée «à l'amiable» de son staff technique, dirigé par l'entraineur en chef Mohamed Yesaad, a-t-on appris, lundi, auprès de ce club de Ligue deux de football (Gr. CentreOuest). Cette séparation intervient, suite à une troisième contre-performance de suite de l'équipe, la deuxième à domicile, cette fois-ci contre l'ASM Oran (1-1). Lors de ce match, Mohamed Yesaad a été victime d'un malaise ayant nécessité son évacuation vers l'hôpital où il a reçu les soins nécessaires avant de rentrer chez lui. La direction du «Ghali» n'a pas précisé les raisons de la séparation, se contentant de souligner que «cette décision a été prise dans l'intérêt des deux parties». Mohamed Yesaad, arrivé lors de la deuxième partie de la saison passée, a réussi à maintenir le GCM en deuxième division. Il a réalisé aussi un bon départ avec l'équipe lors de cet exercice, en remportant les deux premiers matchs du championnat. Après cinq journées, le GCM, qui n'a plus évolué parmi l'élite depuis l'exercice 2004-2005, partage la quatrième place avec l'ASMO, comptabilisant, chacun, un 8 unités. Les deux équipes sont distancées de cinq longueurs par le leader du groupe Centre Ouest, l'ES Mostaganem.

HANDBALL : CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS DAMES (3E J) :

Le RS Sétif signe sa première victoire

LES HANDBALLEUSES algériennes du RS Sétif, ont signé leur première victoire au Championnat arabe des clubs féminins qui se déroule à Mahdia (Tunisie), en battant lundi leurs homologues irakiennes de Kirkouk (29-28), à l'occasion de la 3e journée (Gr.B). Les Sétifiennes se rachètent ainsi après avoir entamé le tournoi du mauvais pied en concédant deux revers de rang face aux Tunisiennes du Club Africain (15-30) et leurs compatriotes du HBC El-Biar (14-27). Dans l'autre match du groupe B, le HBC El-Biar a subi son premier revers, en s'inclinant face au Club Africain (17-21). Les El-Biaroises ont gagné leurs deux premiers matchs face aux Irakiennes de Kirkouk (51-15) et le RS Sétif (30-15). Dans le groupe A, le troisième club algérien engagé dans le tournoi, le CF Boumerdès s'est incliné face au club tunisien de Rejiche (25-26). Il s'agit de la deuxième défaite de suite pour les filles de Boumerdès après celle concédée dimanche face aux Saoudiennes d'Al-Ahly (23-31). Lors de la journée inaugurale, le CF Boumerdès s'est imposé face au club irakien d'Erbil (39-16). La 6e édition du Championnat arabe des clubs de handball (dames), qui se dispute du 16 au 25 novembre à Mahdia (Tunisie), regroupe huit clubs répartis en deux poules (A et B). La dernière édition du championnat arabe des clubs dames organisée en 2022 à Hammamet, avait été remportée par le CF Moknine.

DIFFICILE DÉBUT DE SAISON POUR LE CLUB DE SOUSTARA

Que se passe-t-il à l'USMA ?

Les Rouge et Noir, qui effectuent leur retour dimanche prochain sur la scène continentale en recevant l'équipe libyenne d'Al Benghazi, vivent des moments difficiles en cette entame de championnat avec un premier bilan qui fait craindre le pire chez leurs inconditionnels supporters.

Par Rabah Azizi



Le public usmsite a pris connaissance lundi d'un communiqué rendu public par le PDG du groupe Serport, détenteur des actions de la SSPA gérant les doubles détenteurs en titre de la Coupe de la Caf et de la Super Coupe d'Afrique. Mais surprise générale dans les fiefs unionistes qui ne comprennent rien à une sortie ajoutant un peu plus à leur « désarroi » en raison de la marche actuelle de l'équipe. La preuve, un premier bilan qui inquiète lors de ce début de saison 2023-2024, les camarades de Benzaza pointant à une peu enviable place de premier non relégable (14e et seulement six petits points récoltés en autant de sorties). Rien à voir avec les espoirs fous laissés par leurs favoris sous la direction de Abdelhak Benchikha, dont la démission n'a pas livré tous ses secrets, lors d'une campagne africaine qui a fait sensation avec un parcours couronné de deux distinctions prestigieuses. Après la qualification arrachée face à la redoutable formation marocaine du FUS Rabat pour la phase de poules de la nouvelle édition de la Coupe de la Caf (2023-2024) avec l'objectif déclaré de défendre le trophée et refaire, pourquoi pas, le coup de la saison dernière, on croyait, du côté de Bologhine, que la machine était à nouveau lancée. Sur les bons rails. Raté, car ça ne va pas fort au sein d'une formation accusant apparemment encore mal le départ-surprise de l'artisan en chef des exploits africains, la crainte étant que dimanche prochain, à l'occasion de la première journée de la coupe de la CAF justement, l'adversaire libyen du Ahly de Benghazi ne vienne investir dans la « crise » actuelle, selon des fans désabusés, pour enfoncer le clou, les affaires marchant déjà très mal en championnat national de Ligue Mobilis. Avec des résultats plus que décevants. Ceux, du côté de Bologhine, qui attendaient une réponse de la part des propriétaires du club à leurs inquiétudes, ont en eu pour leurs frais suite à un communiqué ajoutant un peu plus à leur frustration. En effet, le P-DG du groupe Serport, Mohamed Karim-Eddine Harkati, a décidé, contrairement au vœu des amoureux du club, de renouveler, sans plus de détails en vue de rassurer peu tout le monde, sa confiance aux responsables aux différents postes de commande. Une sortie qui passe vraiment mal puisque pratiquement tous les noms contestés, à part peut-être le nouvel entraîneur, Juan Carlos qui vient à peine de prendre la tête du staff technique, sont confortés dans leurs fonctions. D'autant qu'après le faux-pas enregistré samedi à Biskra (défaite 1-0), les « Rossoneris » attendaient beaucoup de la réunion de lundi. Un geste d'apaisement avec le départ de certaines têtes, dont, assurent des rumeurs insistantes, du Directeur sportif, Toufik Korichi, qui aurait annoncé sa démission au retour de la ville des Zibans. C'est donc tout le monde qui reste en place, ce qui, justement, n'a pas plu à ceux qui demandaient, dans l'entourage des Rouge et Noir, du changement pour provoquer le déclic et apaiser les tensions nées justement après de mauvais résultats qui inquiètent beaucoup dans le camp unioniste où l'on pousse pour amener les responsables de la mauvaise passe à partir, « coupables » également pour avoir mené Benchikha à rendre le tablier alors que « tout marchait bien ». Du nouveau après la rencontre contre Al-Ahly de Benghazi ? Ils l'espèrent fermement car rien n'incite à l'optimisme chez les supporters et même « chez les joueurs » nous dit-on. A suivre.

R.A

ASO CHLEF :

Le staff technique renforcé

LE STAFF technique de l'ASO Chlef a été renforcé par l'arrivée d'un nouvel entraineur assistant en la personne du technicien Ahmed Ghoulam, a-t-on appris mardi auprès de ce club de Ligue 1 de football. Ahmed Ghoulam, un enfant de la ville, a commencé son travail lors de la séance de la reprise effectuée lundi soir, précise-t-on de même source. Il rejoint la barre technique des Chélifiens que dirige depuis quelques semaines le coach tunisien Kais Yaacoubi, qui avait succédé à Abdelkader Yaïche après la démission de ce dernier à l'issue de la quatrième journée du championnat. Par ailleurs, la direction de l'ASO a tenu à mettre en exergue le ''bon parcours'' de son équipe après six journées de championnat, et ce ''en dépit de la situation financière difficile'' prévalant dans le club. « Les bons résultats obtenus jusque-là et la belle ambiance régnant dans le groupe ne traduisent pas les difficultés financières énormes auxquelles le club est confronté. Même la prime de la coupe d'Algérie, remportée au titre de la précédente édition, n'a pas été encore perçue », lit-on dans un communiqué de presse diffusé par la direction de l'ASO. Les Rouge et Blanc ont renoué, samedi passé, avec la victoire après deux défaites de rang en battant à domicile l'ES Sétif (2-0). Ils rendront visite, samedi prochain (17h45), à la JS Saoura pour le compte de la 7e journée, un adversaire que le coach tunisien Kais Yacoubi a déjà dirigé, il y a quelques saisons, rappelle-t-on. « Ce sera un déplacement périlleux. On va avoir affaire à une très bonne équipe de la JSS que je connais d'ailleurs assez bien », a déclaré l'entraineur de l'ASO à l'issue du précédent match. Après six journées de championnat, l'équipe partage la quatrième place avec le MC El Bayadh et le NC Magra, comptabilisant chacun 10 points. Ils sont distancés de cinq longueurs par le leader, le MC Alger.

JS SAOURA :

L'entraîneur Cherif Hadjar jette l'éponge

L'ENTRAINEUR de la JS Saoura Cherif Hadjar, a démissionné de son poste quelques jours après la débâcle face au MC Alger (4-0) en match de la 6e journée de Ligue 1 Mobilis, a appris l'APS auprès de la direction du club. « L'entraineur a présenté dimanche sa démission à la direction de notre club, qui a été acceptée par l'instance dirigeante », a précisé à l'APS, le président du conseil d'administration du club de la JS Saoura, Mamoun Hamlili. « Un nouvel entraineur sera désigné prochainement pour prendre en charge la barre technique du club », a ajouté Hamlili. Aucune explication n'a été fournie par les dirigeants de la JS Saoura, sur les motifs réels de la démission de Cherif Hadjar . Cependant, certains observateurs locaux imputent cette démission aux mauvais résultats enregistrés par l'équipe depuis le début de la saison en cours. A l'issue de la 6e journée de Ligue 1 Mobilis de football, la JS Saoura occupe la 11ème place du classement général avec huit (8) points seulement.

FOOTBALL- LIGUE 1 MOBILIS

Le mercato d'hiver du 5 janvier au 5 février 2024

LA DEUXIÈME période d'enregistrement (mercato d'hiver) du championnat de Ligue 1 Mobilis de football est fixée du 5 janvier au 5 février 2024, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) dimanche dans un communiqué publié sur son site officiel. «En application des décisions du bureau fédéral de la Fédération algérienne (FAF) en date du 9 novembre 2023, il est porté à la connaissance de la Ligue de Football Professionnel et des clubs de football du championnat professionnel, que les dispositions réglementaires relatives à la deuxième période d'enregistrement pour la saison 2023-2024, sont comme suit : La 2e période d'enregistrement des licences est fixée du 5 Janvier jusqu'au 5 février 2024. Cette période d'enregistrement des licences est réservée exclusivement pour les joueurs de la catégorie sénior», précise la même source. L'instance dirigeante de la compétition a souligné que «le nombre de joueurs autorisés pour le recrutement, lors la 2e période est de cinq joueurs, y compris les joueurs étrangers, dans la limite du nombre autorisé (27 joueurs dont 3 étrangers au maximum). Tous les clubs n'ayant pas atteint le nombre de 27 joueurs sont autorisés à compléter leur recrutement. Par ailleurs et pour éviter les litiges financiers entre les clubs et les joueurs ou entraîneurs étrangers, la LFP a indiqué que «le club recrutant un joueur et/ou entraîneur étranger doit obligatoirement verser au compte bancaire de la LFP, une caution financière, équivalente à douze (12) mois de salaires nets pour chaque personne recrutée. L'attestation de versement doit être jointe au dossier. Au terme du contrat liant le club et le joueur ou l'entraineur, et si aucun contentieux financier n'est signalé, le club a le droit de récupérer la caution financière.» Sur le plan financier, «les clubs sont tenus de respecter leurs obligations financières vis-à-vis des joueurs et des autres clubs conformément aux conditions stipulées dans les contrats signés avec leurs joueurs professionnels et dans les contrats de transferts. Tout club ayant retardé un paiement de plus de 30 jours sans base contractuelle est passible de sanctions conformément au règlement disciplinaire», souligne le communiqué. Concernant l'indemnité de formation, «elle devra être obligatoirement payée par un club qui fait signer à un joueur de moins de 23 ans son premier contrat professionnel». Enfin, évoquant l'interdiction de recrutement, la LFP a affirmé que «chaque club interdit de recrutement suite à une décision de la CNRL sera mis en garde et menacé de déduction de points ou de rétrogradation en cas de non-paiement ou de non-respect de la décision dans le dernier délai de grâce, conformément au code disciplinaire de la FAF.



Microsoft veut écarter Teams de la de la suite Office, et ce n'est pas de gaieté de cœur

Microsoft annonce la séparation prochaine de son logiciel de communication collaborative Teams d'avec la suite Office.

La question de l'intégration de Teams dans la suite Office est depuis plusieurs années polémique, les plaintes s'enchaînant notamment au niveau de l'Union européenne pour pratiques anticoncurrentielles. Et c'est pour y répondre que Microsoft prend cette grande décision.

Teams sans Office

Il y a un mois, on entendait parler à nouveau d'une enquête de la Commission européenne sur Microsoft, en rapport avec le logiciel Teams. Une communication qui n'avait rien détonnant, puisqu'elle faisait suite à une plainte de Slack en 2020 et à une enquête préliminaire. Autant dire que les voyants ont dû s'allumer en rouge chez Microsoft. Et le géant américain ne s'est pas tourné les pouces depuis.

Au contraire, il essaye de gagner les bonnes grâces de Bruxelles. Et pour ce faire, la firme fondée par Bill Gates annonce le départ de Teams de la suite Office, une décision qui sera effective le 1er octobre prochain pour l'ensemble du territoire de l'Union européenne et de la Suisse. Le mouvement mettra fin à une situation vieille de six ans, puisque Teams a été ajouté gratuitement à la suite Office en 2017.

Il faudra peut-être faire plus

« Aujourd'hui, nous annonçons des changements proactifs qui, nous l'espérons, commenceront à répondre à ces préoccupations de manière significative, même si l'enquête de la Commission européenne se poursuit et que nous coopérons avec elle », explique dans un post de blog la vice-présidente de Microsoft en charge des affaires gouvernementales européennes Nanna-Louise Linde.

Les entreprises déjà clientes de Microsoft pourront changer de formule et prendre celle dépourvue de Teams, logiciel de vidéoconférence parmi les plus utilisés, pour 2 euros par mois en moins, alors que Teams seul sera disponible pour les nouveaux clients à 5 euros par mois. Un changement cosmétique ? C'est ce qu'affirme une source dans l'industrie interrogée par Reuters. « C'est un jeu pour la galerie. Je ne pense pas que la Commission appréciera. L'offre n'a rien d'un changement graduel », explique cette dernière.

PlayStation Portal : prix, date de sortie, design, … tout ce que l'on sait sur l'accessoire permettant de jouer à la PS5 en streaming

EN ATTENDANT des nouvelles d'un nouveau modèle de la PS5, Sony a récemment officialisé un accessoire permettant d'y jouer en streaming, baptisé PlayStation Portal. Qu'attendre de ce produit, quand va-t-il sortir et à quel prix ? On vous récapitule toutes les informations disponibles à son sujet.

Dans un effort plus général pour développer la fonctionnalité Remote Play sur PS5, Sony entend ainsi étendre le champ des possibilités en ce sens avec cet appareil portable ressemblant ni plus ni moins qu'à une manette DualSense avec un écran LCD au milieu.



Après un succès assez mitigé autour du pourtant prometteur PlayStation VR2, la PlayStation Portal a-t-elle ce qu'il faut dans le ventre pour attirer son public ? C'est ce que nous allons essayer de déterminer ensemble.

Quand sort la PlayStation Portal ?

Pour l'heure, Sony n'a pas communiqué de date de sortie précise pour son accessoire de jeu en streaming dédié à la PS5. Nous savons seulement que la PlayStation Portal sortira cette année. Le très bien informé Tom Henderson et d'autres sources tout aussi fiables ont cependant tablé sur une sortie dans la seconde moitié du mois de novembre. De quoi faire en sorte que l'appareil soit bien implanté juste avant les fêtes de fin d'année, si d'aventure des joueuses et joueurs sur PS5 souhaitent mettre ce petit gadget sous le sapin.

Combien va coûter la PlayStation Portal ?

Sur la question du prix, nous avons en revanche bien reçu une information officielle de la part de Sony.

La PlayStation Portal s'arrachera en effet pour la somme de 219,99 euros, un tarif qui pourrait en rebuter certains au vu de ce que propose la bête. À titre de comparaison, la Logitech G Cloud, centrée quant à elle sur le cloud gaming, est commercialisée au prix de 359,99 euros. Pour rester sur les accessoires de Sony, la DualSense Edge affiche de son côté une note assez salée de 225 euros.

Quel design pour la PlayStation Portal ?

En parlant de manettes PlayStation officielles, voilà une transition idéale pour aborder la question du design de la PlayStation Portal. Afin de jouer à la PS5 en streaming sur cet appareil, nous avons droit à un écran LCD 8 pouces, affublé de part et d'autre d'une manette DualSense littéralement coupée en deux.

Cela offrira en principe de bons contrôles, une prise en main agréable et de bonnes sensations en jeu, la manette de la PlayStation Portal reprenant en effet toutes les bonnes choses de la DualSense, à savoir le retour haptique et les gâchettes adaptatives.

Windows sur Chromebook et Mac ?

Ce sera bientôt possible grâce à Windows App

Technologie : La nouvelle application de Windows 365 devrait permettre d'utiliser Windows sur des appareils auparavant non compatibles.



Les Chromebook ont gagné en popularité ces dernières années, en particulier dans le monde de l'éducation. S'ils permettent de réaliser la plupart des tâches quotidiennes, ils fonctionnent avec un système d'exploitation différent de Windows : ChromeOS. Or, dans certains cas, ne pas avoir accès à Windows est particulièrement handicapant.
Mais cela pourrait bientôt changer, du moins en partie.

Comment accéder à Windows App ?

Microsoft a révélé dans un billet de blog une nouvelle application, Windows App, qui permet d'accéder aux appareils et applications Windows sur un certain nombre de plateformes – ordinateurs de bureau et portables, smartphones, tablettes et navigateurs – et notamment sur les Chromebook et les Mac. En résumé, ce service vous permet de diffuser une copie de Windows qui fonctionne sur un PC sur un autre appareil.
Windows App disposera d'un écran d'accueil personnalisable qui vous permettra d'accéder à plusieurs services et PC à partir d'un seul écran. L'application permettra également d'utiliser plusieurs moniteurs et de personnaliser les résolutions d'écrans et leur échelle. Elle proposera aussi une optimisation pour Microsoft Teams et prendra en charge les webcams, les périphériques audio et de stockage, ainsi que les imprimantes.
Pour bénéficier de ces nouveautés, vous devez disposer de la dernière version de Windows 365 – qui se transforme en Windows App. Lorsque vous ouvrez Windows 365, Microsoft vous informe des changements et vous propose de vous présenter les nouvelles fonctionnalités de l'application. Une fois la présentation terminée, retournez sur la page d'accueil. Vous verrez alors tous les appareils ou applications distants auxquels vous avez accès. Des filtres sont disponibles pour vous aider à trouver le bon appareil.

Disponibilité limitée

Windows App n'est pour l'heure accessible qu'aux titulaires d'un compte professionnel ou scolaire. Néanmoins, sur la page permettant de se connecter, on peut voir un accès pour les comptes personnels, même si la fonctionnalité n'est pas encore activée. Microsoft précise sur son site qu'il s'agit d'une preview et que le produit pourrait être « substantiellement modifié » avant sa sortie. La nouvelle application de Microsoft sera bientôt disponible pour toutes et tous. C'est alors qu'une question se pose : s'agit-il de la première étape d'une intégration complète de Windows dans le cloud ?

Apple va intégrer le RCS aux iPhones à partir de l'année prochaine, mais à quel prix ?



LE DRAME de la bulle bleue contre la bulle verte touche peut-être à sa fin. Apple va prendre en charge le protocole RCS pour ses iPhones par le biais d'une mise à jour logicielle à partir de 2024. L'iPhone sera compatible avec le protocole RCS (Rich Communication Services) dès l'année prochaine, a confirmé Apple à 9to5Mac. La norme de messagerie, actuellement adoptée sur les smartphones sous Android, permettra une expérience de communication plus cohérente entre les iPhones et les appareils Android.

À l'heure actuelle, communiquer avec un utilisateur non iPhone via iMessage présente plusieurs limites

À l'heure actuelle, communiquer avec un utilisateur non iPhone via iMessage présente plusieurs limites, notamment l'absence d'indicateurs de frappe, des discussions de groupe fort complexes et l'envoi d'images à une résolution inférieure. Le protocole RCS atténue ces inconvénients et, en tirant parti des services cellulaires et Wi-Fi, introduit d'autres avantages pour les utilisateurs, comme le partage de la localisation et les accusés de réception entre iPhones et Android. Dans une déclaration à 9to5Mac, Apple indique : "Dans le courant de l'année prochaine, nous ajouterons la prise en charge du RCS, le standard tel qu'il est actuellement publié par l'association GSM. Nous pensons que le RCS offrira une meilleure expérience d'interopérabilité que les SMS ou MMS. Cela fonctionnera en parallèle avec iMessage, qui restera la meilleure et la plus sécurisée des messageries pour les utilisateurs d'Apple". Jusqu'alors, Apple utilisait la norme SMS / MMS pour communiquer entre les appareils Apple et non-Apple. La technologie RCS sera appliquée à l'application "Messages" intégrée à l'iPhone, à l'iPad et aux ordinateurs tels que les MacBook Air et MacBook Pro basés sur macOS

L'adoption de RCS ne signifie pas la fin d'iMessage

Il convient donc de noter que l'adoption de RCS ne signifie pas la fin d'iMessage. Le service de messagerie texte d'Apple reste la plateforme la plus sûre et la plus privée grâce au chiffrement de bout en bout. Depuis 2011, Apple utilise en effet son propre standard pour la messagerie texte entre les appareils Apple. Il permet de modifier les messages récemment envoyés dans iOS 17.
Le camp Android, mené par Google, a commencé à déployer RCS en 2019. Tous les smartphones Android fonctionnant sous Android 9.0 (Pie) ou une version ultérieure intègrent RCS dans l'application Messages. Les smartphones Galaxy de Samsung disposent d'une fonctionnalité RCS appelée "Chat+" qui nécessite un processus d'activation distinct.
Hiroshi Lockheimer, vice-président senior de Google pour Android, a critiqué Apple au début de l'année pour avoir "enfermé les clients dans sa propre plateforme de messagerie texte".

Le poids du DMA

En septembre dernier l'Union Européenne a finalisé la liste des entreprises soumises à la DMA et a entamé une période de grâce d'environ six mois. La DMA est un projet de loi qui réglemente les opérateurs de plateformes d'une certaine taille en les désignant comme "gardiens" afin d'empêcher les opérateurs de grandes plateformes d'abuser de leur pouvoir sur le marché.

Les entreprises désignées comme "gatekeepers" (gardiens) sont tenues d'interopérer avec des services tiers.

Google a récemment envoyé une lettre à la Commission européenne (CE) avec d'autres grandes entreprises de télécommunications européennes, dont Vodafone (Royaume-Uni), Deutsche Telekom (Allemagne), Telefónica (Espagne) et Orange (France), pour demander que l'application "Message" de Apple soit désigné comme un service de plateforme soumis au DMA.
C'est la deuxième fois qu'Apple abandonne une norme propriétaire en raison de la réglementation européenne "iMessage devrait être considéré comme un service de plate-forme de base soumis au DMA", ont-ils fait valoir, notant qu'Apple gagne suffisamment d'argent avec iMessage pour le maintenir fermé aux autres plates-formes. C'est la deuxième fois qu'Apple abandonne une norme propriétaire en raison de la réglementation européenne. La société a abandonné le connecteur Lightning à 8 broches au profit de l'USB-C sur quatre modèles d'iPhone 15 sortis cette année, après que l'UE ait imposé que tous les appareils mobiles commercialisés à partir de l'année prochaine soient dotés d'un connecteur USB-C.

Bing Chat s'appelle désormais Copilot, et ressemble beaucoup plus à ChatGPT



Technologie : Microsoft propose désormais une expérience plus autonome de son outil d'IA générative. Copilot a désormais sa propre page web, et semble avoir de moins en moins besoin de Bing. En février, Microsoft a fait son entrée sur la scène des chatbots IA en lançant Bing Chat, qui est devenu un digne rival de ChatGPT. Mais voici que désormais Microsoft donne à Bing Chat une nouvelle image, et augmente sa ressemblance avec ChatGPT, tout en élargissant ses capacités.
Mercredi, lors de la conférence Microsoft Ignite, la société a annoncé que Bing Chat et Bing Chat for Enterprise s'appelleront désormais Copilot.
Outre le changement de nom, ce changement fait de Bing Chat une expérience plus autonome - comme ChatGPT - avec sa propre page web. Les utilisateurs peuvent cependant toujours accéder à Copilot à partir de Bing et de Windows. Mais le site autonome le rend plus accessible puisqu'il peut être consulté à partir de n'importe quel navigateur sans dépendre de Bing.

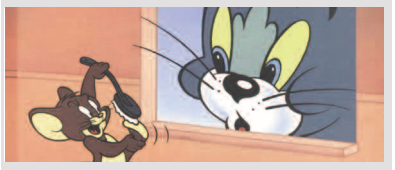
En 2007, un soldat de l'armée britannique a été déclaré mort. En 2012, il a participé aux Jeux paralympiques !



DEREK DERENALAGI appartenait à l'armée britannique depuis 1999. En 2007, son véhicule a été touché par un engin explosif improvisé en Afghanistan. Il a été déclaré mort immédiatement après cet incident, et quand le personnel médical était en train de préparer le sac où son corps sera mis, ils ont réalisé qu'il était encore en vie.

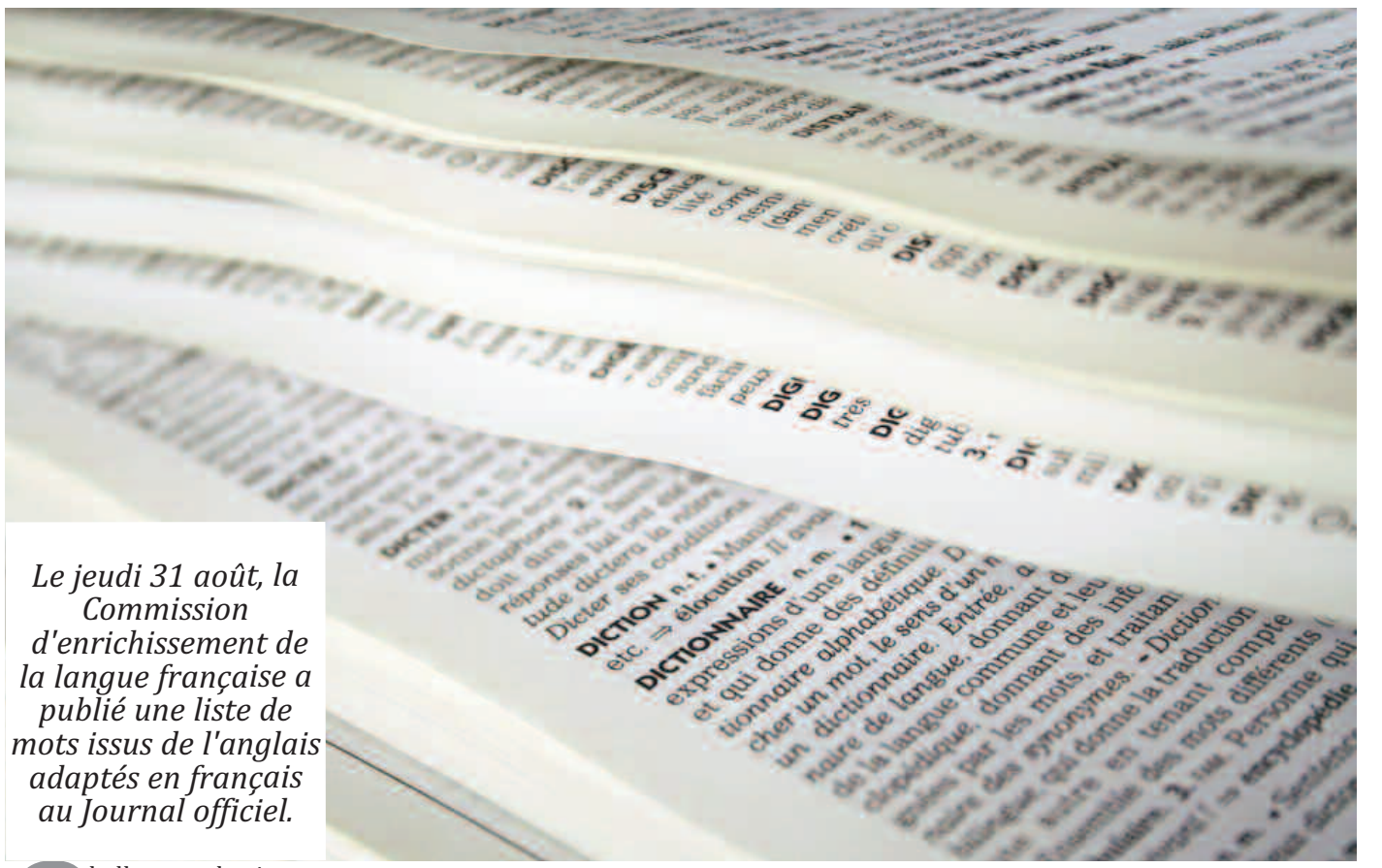
Derenalagi a resté dans le coma pendant 9 jours à l'hôpital Selly Oak de Birmingham et ses jambes ont été amputées. Après son rétablissement, il s'est inscrit à un programme du ministère de la défense britannique qui est consacré à la réhabilitation des soldats blessés physiquement et émotionnellement par l'athlétisme. Derenalagi a perfectionné ses compétences dans le lancer du disque et en 2012, il a participé aux Jeux paralympiques de Londres.

Tom et Jerry a remporté 7 oscars !



Créée en 1940 par William Hanna et Joseph Barbera, la célèbre série de dessins animées Tom et Jerry, qui met en scène la rivalité entre le chat Tom et la souris Jerry, a été nommée 12 fois aux oscars du meilleur court-métrage d'animation et en a remporté 7, ce qui est considéré comme un record pour cette catégorie de ces récompenses cinématographiques. Ce record est égalé par les Silly Symphonies des studios Disney.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Le jeudi 31 août, la Commission d'enrichissement de la langue française a publié une liste de mots issus de l'anglais adaptés en français au Journal officiel.

Ne dites plus replay, suspense... voici leur nouvelle traduction officielle en français

Challenge, business, best of, cool, crash, scoop, live... Sans forcément s'en rendre compte, notre vocabulaire fourmille d'anglicismes.

En coulisses, une instance a pour mission d'en faire la chasse. La Commission d'enrichissement de la langue française (CELF) a un objectif : valoriser la langue de Molière.

Et pour ce faire, elle passe par le législatif. Ce jeudi 31 août 2023, la CELF a publié au Journal officiel une liste d'anglicismes pour lesquels elle propose une adaptation en français.

Replay, suspense...

Une dizaine d'anglicismes étaient dans le viseur de la Commission d'enrichissement de la langue française cette fois-ci. Parmi eux, certains sont particulièrement courants.

C'est le cas du « replay » qui, a l'ère du visionnage de moins en moins linéaire de la télévision, a pris toute sa place dans notre quotidien.

Or, ce mot ne plaît pas à la CELF. À la place, elle conseille de dire « service de rattrapage .

Prenons un cas pratique. Il n'est pas encouragé de dire : « On regarde en replay le dernier épisode de L'amour est dans le pré ? ». Préférez : « on visionne l'épisode sur le service de rattrapage ? »

Un autre mot bien ancré dans notre vie de tous les jours a fait les frais de la Commission d'enrichissement : le « suspense ». Idéal pour décrire une œuvre audiovisuelle ou tout type de situation incertaine, le mot ne ferait pas honneur à la langue de Molière. Parler d'un « coup d'effroi » est plus approprié.

Qui doit respecter cette liste ?

Créée en 1996, la Commission d'enrichissement de la langue française s'appuie sur le travail de 400 experts pour établir ces listes.

Une fois validés par l'Académie française, les termes adoptés sont publiés au Journal officiel.

Rassurez-vous, il n'y a aucune obligation à respecter leurs indications. En effet, ils ne sont obligatoires que dans les administrations et les établissements de l'État.

« Mais ils peuvent servir de référence aux traducteurs et aux rédacteurs techniques et plus généralement à tous ceux qui sont soucieux d'être compris du plus grand nombre », indique le ministère de la Culture.

En 2022, 235 termes ont été élaborés par la Commission d'enrichissement, selon le dernier rapport du ministère de la Culture publié en juin 2023.

Miami

MLS : Lionel Messi protégé par son garde du corps même en plein match à Miami

SECURITE Yassine Cheuko, rémunéré par l'Inter Miami (Etats-Unis) pour veiller sur la star argentine, est un ancien soldat américain spécialiste des arts martiaux

Lionel Messi n'est décidément jamais laissé sans protection. Depuis sa signature avec l'équipe de l'Inter Miami au sein du championnat américain en juillet dernier, la star argentine du football bénéficie des services d'un nouveau garde du corps, Yassine Cheuko. Celui-ci a manifestement reçu comme instructions de ne pas lâcher son client d'un pouce quel que soit l'endroit où il se trouve et est rémunéré par le club, rapporte La Dépêche.

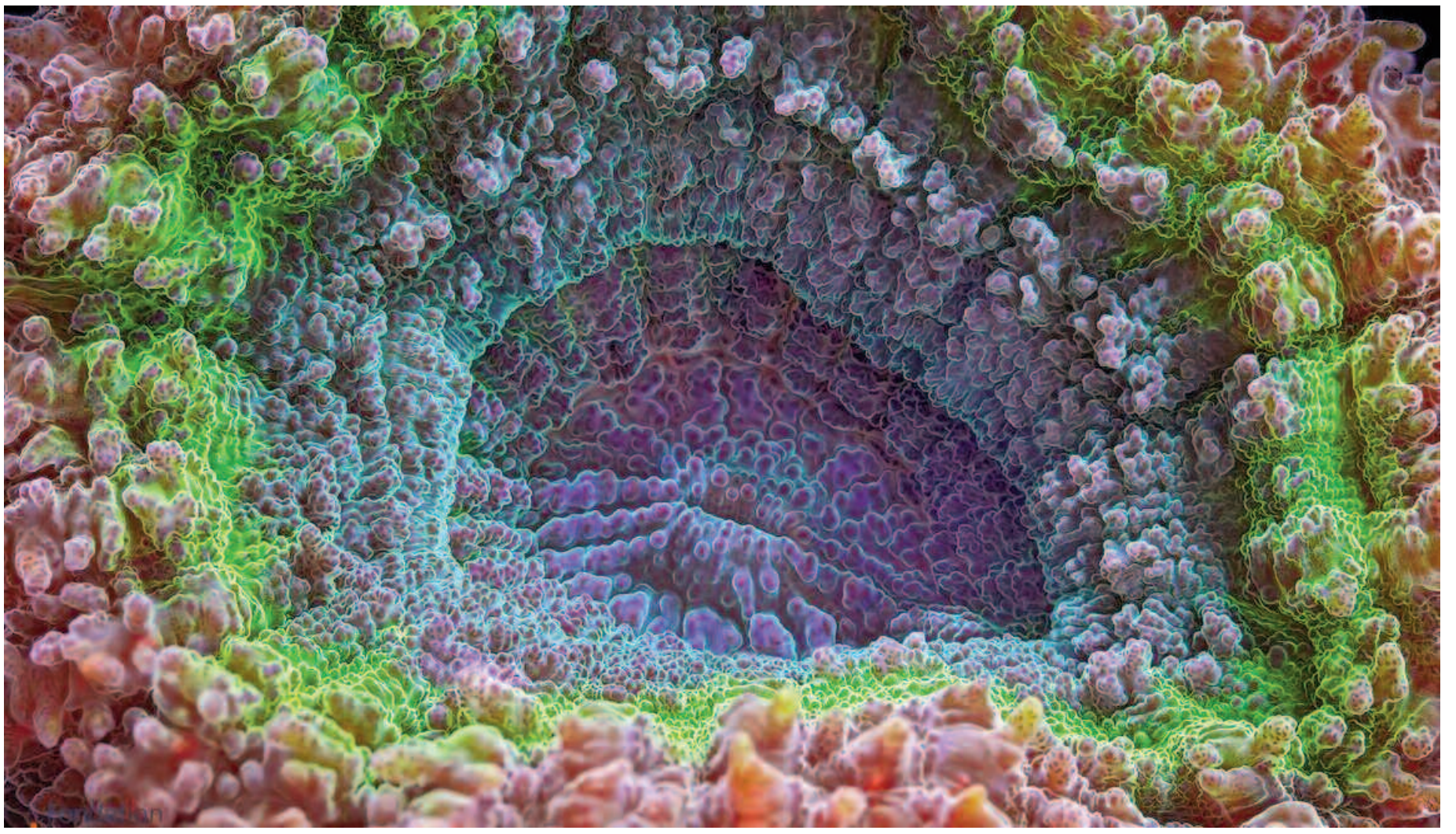
Une vidéo publiée par un journaliste sportif sur X (anciennement Twitter) ce jeudi montre en effet le professionnel de la sécurité positionné le long de la ligne de touche du terrain sur lequel évolue Lionel Messi. L'homme est un ancien soldat de l'armée des Etats-Unis que son compte Instagram présente comme un spécialiste des arts martiaux, marche le long de la pelouse afin de toujours se trouver à hauteur de « La Pulga ».

Une protection pendant et après le match

Il est ainsi plus près des joueurs que les agents de sécurité du stade. Sur les images, on constate aussi que le garde du corps consciencieux se précipite sur le terrain à la seconde où le coup de sifflet final retentit pour éviter à Lionel Messi tout contact non souhaité. Et qu'il est également très réactif en pleine rencontre, comme le montre une séquence où on le voit faire barrage à un intrus arrivant en courant vers le septuple ballon d'or.



Tara Pacific : l'océan Pacifique abriterait à lui seul autant d'espèces qu'on n'en avait compté sur la Terre entière



La mission Tara Pacific, basée sur deux ans et demi d'exploration de l'océan Pacifique (2016-2018), livre ses premières conclusions à travers huit études publiées aujourd'hui dans les revues du groupe Springer Nature. Parmi les résultats : une biodiversité marine insoupçonnée, des découvertes sur le rôle joué par les bactéries, et un secret de longévité du corail.

Décrire et expliquer la richesse en biodiversité des récifs coralliens : tel était l'un des objectifs de la mission Tara Pacific, qui a amené la goélette scientifique Tara à sillonner l'océan Pacifique – lequel héberge 60 % de ces écosystèmes au niveau mondial. Et on peut dire que les résultats sont à la hauteur de "l'ampleur de l'expédition" et de son ambition, tant d'un point de vue temporel – deux ans et demi de navigation – que géographique, soulignées par son co-directeur Denis Allemand, également directeur scientifique du Centre Scientifique de Monaco.

"Les récifs coralliens, ce sont les équivalents des forêts primaires, qui prospèrent dans des 'déserts océaniques' : des eaux, souvent tropicales, où la vie ne devrait normalement pas prospérer", introduit-il en conférence de presse (31/5/2023). Ainsi, sur une surface à peine inférieure à celle de l'Allemagne, ces écosystèmes hébergent 30 % de la biodiversité connue dans les océans (70 000 espèces environ).

Une biodiversité marine insoupçonnée

À travers la collecte et l'analyse "omique" – du génome jusqu'au "métabolome" issu de l'expression des gènes – de plusieurs milliers d'échantillons d'eau et d'animaux marins, les scientifiques de Tara Pacific ont pu "déterminer la composition des communautés bactériennes" et "décrypter les interactions entre les microalgues et leurs hôtes", indique Caroline Besler, chercheuse en bioinformatique au Génoscope (CEA), co-autrice de deux des huit études publiées dans les revues du groupe Springer Nature (1/06/2023).

Cette mine d'informations précieuses a servi de base à une étude sur la diversité microbienne. "La première surprise que nous avons eue, c'est de découvrir une diversité énorme dans les récifs du Pacifique, souligne Pierre Galand, directeur de recherche à l'Observatoire Océanologique de Banyuls (CNRS). En mesurant cette diversité avec les quelques milliers d'échantillons récoltés (issus principalement de trois espèces de corail, de deux poissons et du plancton, N.D.L.R.), nous sommes arrivés à des valeurs correspondant à 20 % de la diversité estimée pour l'ensemble de la Terre." Et la suite du raisonnement est encore plus spectaculaire. "Quand nous avons extrapolé ces données aux centaines d'espèces de coraux et de poissons présentes dans les récifs, juste pour l'océan Pacifique, nous avons obtenu un chiffre qui correspondait à la diversité totale estimée à l'heure actuelle pour l'ensemble de la planète Terre", révèle-t-il.

Des découvertes sur le rôle joué par les bactéries

Un autre résultat fascinant concerne la relation étonnante entre le corail et certains microbes. Dans le cas des récifs coralliens, la symbiose – une association intime et mutuellement bénéfique entre deux espèces – la mieux documentée se noue entre des animaux que sont les coraux constructeurs de récifs, et des microalgues : les zooxanthelles. Mais ce n'est pas la seule relation de ce type, ont découvert les scientifiques de Tara Pacific.

"En reconstruisant les génomes, nous avons découvert trois nouvelles espèces de bactéries, chacune spécifiquement associée à une espèce de corail", explique Pierre Galand. C'est une "fidélité que l'on retrouve d'un bout à l'autre du Pacifique, et qui indique une évolution depuis des temps très anciens entre la bactérie et son corail", en déduit-il.

En fait, ces bactéries produisent des vitamines, notamment des vitamines B, que le corail ne saurait synthétiser par lui-même.

Le second offrant un cadre de vie propice au premier, il s'agit d'une opération gagnant-gagnant !

Un secret de longévité du corail

Il s'avère en outre que les coraux présentent des "propriétés extraordinaires et intrigantes pour l'étude du vieillissement", ajoute Paola Furla, professeur-chercheuse à l'IRCAN (Institut de Recherche sur le Cancer et le vieillissement de Nice, INSERM / CNRS / Université Côte d'Azur).

Comme d'autres cnidaires, un groupe auquel appartiennent également les méduses dont certaines sont considérées comme immortelles, ces animaux peuvent en effet vivre jusqu'à plusieurs siècles.

Or, les chercheurs de la mission ont percé en partie leur secret. En étudiant des marqueurs d'état de santé sur les trois espèces de corail échantillonnées, à l'aide d'analyses multimarqueurs de leurs tissus (l'équivalent d'une prise de sang chez l'humain), la chercheuse et ses collègues ont étudié la réponse de ces animaux aux conditions de l'environnement dans quelque 4 000 colonies à travers le Pacifique.

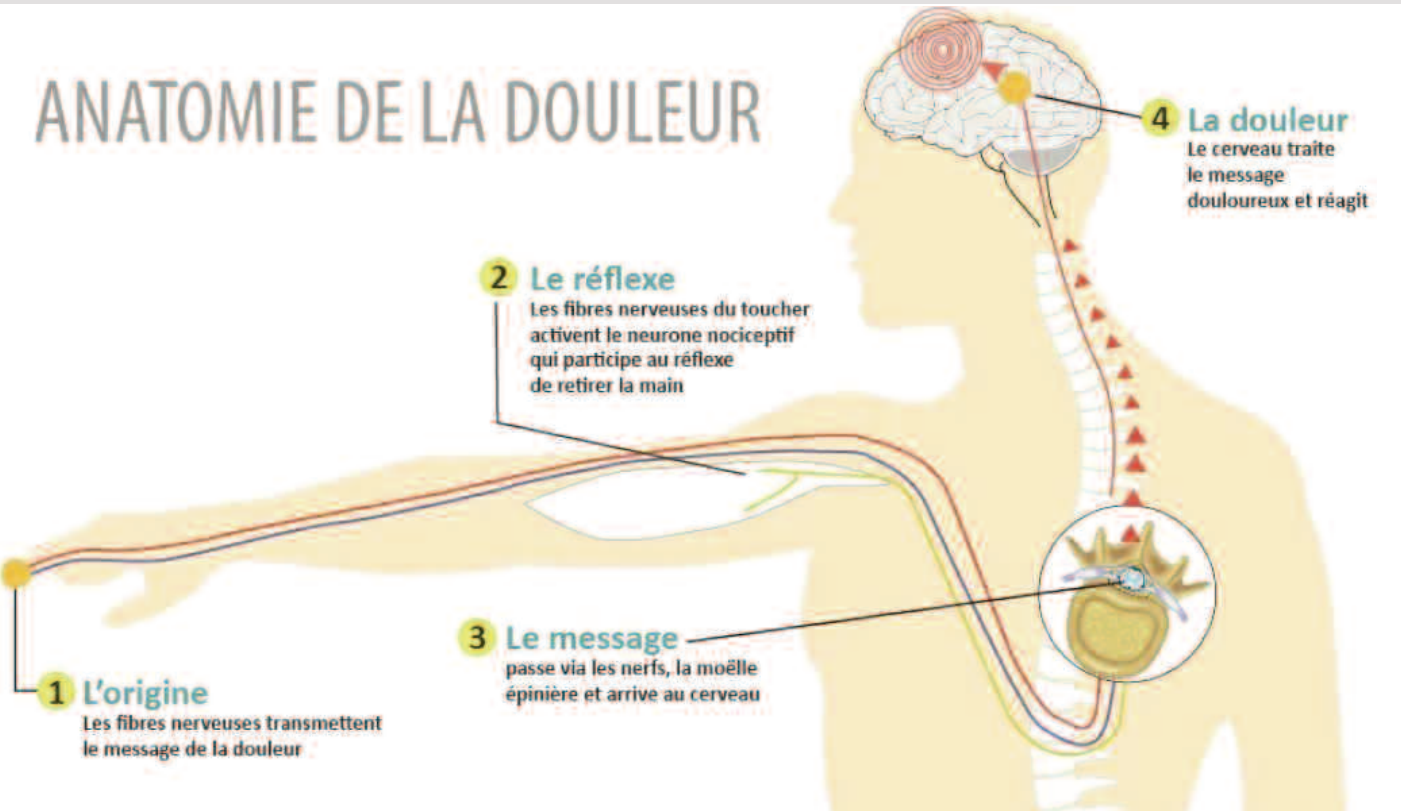
Leur étude conclut que la forte longévité des coraux massifs (famille des Poritidés) est liée à une très forte stabilité des télomères, c'est-à-dire des extrémités des chromosomes. Lesquels, chez l'Homme, raccourcissent avec l'âge et l'accumulation de stress.

Toutefois, certaines modifications de ces télomères ne sont pas liées proprement à l'âge mais aux "perturbations climatiques passées [...] telles que les vagues de chaleur liées aux phénomènes El Niño ou les phases de refroidissement", nuance la chercheuse. Or, "les propriétés de résistance des coraux au stress semblent fragilisées ces dernières années par les changements planétaires, avec les phénomènes bien connus de blanchissement corallien", prévient-elle.

Alors que la vie de 500 millions d'humains dépend de ces écosystèmes et des ressources qu'ils nous offrent, "le GIEC prévoit la disparition totale des récifs coralliens d'ici la fin du siècle si la hausse de la température dépasse 2 °C", alerte de son côté Denis Allemand. Leurs mystères vont-ils sombrer dans l'extinction avec eux ?

Par conséquent, la diversité actuelle sur la planète pourrait avoir été largement sous-estimée jusqu'à présent...

BIEN-ÊTRE



Quelles maladies provoquent des douleurs dans tout le corps ?

Plusieurs maladies peuvent être recherchées en cas de douleurs "diffuses" c'est-à-dire touchant tout le corps ou certaines parties.

Par définition, la douleur diffuse touche l'ensemble du corps ou plusieurs parties. Elle peut être aiguë ou chronique, lorsqu'elle dure plus de trois mois. "La douleur se définit comme une expérience sensorielle désagréable, sans nécessairement avoir de lien anatomique", nous précise le Professeur Thomas Hügle, Médecin-chef de service, Service de rhumatologie du Centre hospitalier universitaire vaudois de Lausanne.
La terminaison médicale de la douleur est -algie, c'est pourquoi les professionnels peuvent employer le terme de syndrome polyalgique diffus en cas de douleurs diffuses. La fibromyalgie est l'une des causes principales des douleurs diffuses, mais elle est loin d'être l'unique raison. La douleur peut être difficile à situer ou à localiser pour le patient. "Les causes sont très larges, indique le Professeur Hügle.
Notre travail est d'exclure les différentes maladies pouvant être des rhumatismes, la spondylarthrite, le psoriasis, la polyarthrite rhumatoïde ou le lupus qui sont des causes fréquentes des douleurs diffuses. Cependant, elles sont très rarement provoquées par une maladie grave de type cancer".

La fibromyalgie : des douleurs "partout tout le temps"

Lorsqu'un patient souffre de fibromyalgie (douleur des muscles et des tissus fibreux -tendon, ligaments-), on dit souvent de lui qu'"il a mal partout, tout le temps".
La douleur est le symptôme principal, qui peut diminuer avec le repos et s'intensifier après l'effort. La fibromyalgie est associée à une fatigue importante liée à des troubles du sommeil et à un sommeil non réparateur. "D'autres systèmes de l'organisme sont dérangés, comme le système digestif. Le patient peut avoir des crampes abdominales ou souffrir de constipation. Au niveau neurologique, des vertiges peuvent apparaître tout comme des migraines", poursuit notre interlocuteur. La cause précise de la fibromyalgie n'est pas encore bien définie et plusieurs hypothèses existent.
"La plus acceptée est un problème au niveau du système nerveux central, de la moelle épinière ou du cerveau, ce qui explique les différents types de douleurs et symptômes. D'ailleurs, il n'existe pas un seul tableau clinique concernant la fibromyalgie, mais plusieurs sous-types en fonction des symptômes", décrit le rhumatologue. En effet, les douleurs peuvent être différentes d'une personne à l'autre : troubles de la concentration, photosensibilité (gêne à la lumière), gêne au bruit…

Les douleurs peuvent être différentes d'une personne à l'autre : troubles de la concentration, photosensibilité...

Les maladies neurologiques : Parkinson, Lyme, Sclérose en plaques

La borréliose de Lyme, la maladie de Parkinson ou la sclérose en plaques sont des maladies neurologiques pouvant provoquer des douleurs dans le corps. Il peut également s'agir de neuropathies toxiques, liées à certains médicaments ou à la consommation de certaines drogues.

L'arthrite psoriasique : des douleurs surtout aux articulations

L'arthrite psoriasique est une maladie inflammatoire des articulations causée par le psoriasis. Les douleurs concernent surtout la peau et les ongles lésés, les articulations ainsi que la colonne vertébrale.

La polyarthrite rhumatoïde : les poignets et mains gonflées

Cette maladie se manifeste par des douleurs de plusieurs articulations, souvent gonflées au niveau des poignets et des mains. Les articulations touchées sont raides, surtout la nuit et le matin.

La spondylarthrite ankylosante : des douleurs par poussée

La spondylarthrite ankylosante est une pathologie inflammatoire chronique des articulations. Les douleurs sont surtout lombaires et sacro-iliaques (bassin). Cette maladie provoque des poussées douloureuses entrecoupées de période d'accalmie.

Une carence en vitamine D peut entraîner des douleurs osseuses

Certaines maladies métaboliques, causées par le manque de vitamine D par exemple, peuvent être à l'origine des douleurs diffuses chroniques au niveau des muscles ou des os.

Une maladie des muscles

Les maladies des muscles ou myopathies inflammatoires ou congénitales peuvent causer des douleurs diffuses dans le corps. Les myosites se manifestent de façon très différente d'une forme à l'autre et, pour une même forme, d'une personne à une autre.

Les troubles somatoformes après un traumatisme

Les troubles somatoformes se définissent pas des plaintes physiques persistantes engendrées par des douleurs d'origine psychosomatique. "Nous comprenons de mieux en mieux la partie somatoforme des douleurs. Elles peuvent survenir des années après un traumatisme, un stress post-traumatique psychique. Le lien fonctionnel a été prouvé dans différentes études. Les traumatismes ayant eu lieu lors de l'enfance et de l'adolescence peuvent favoriser la survenue de douleurs physiques, comme une empreinte laissée au niveau de l'activité du cerveau", décrit le rhumatologue.

8 pistes pour soulager une douleur émotionnelle

Un mal de tête qui ne passe pas, des douleurs à la nuque, dans le dos... Parfois la cause n'est pas physiologique mais psychologique. Conseils de notre algologue pour soigner ces douleurs émotionnelles.

La pré-ménopause : 1 femme sur 2 a des douleurs articulaires

La péri ou pré-ménopause est une autre cause fréquente des douleurs diffuses, mais sous-estimée. La période avant la ménopause peut durer plusieurs années. "Avec la diminution des œstrogènes, le corps commence à faire mal. Ces hormones étant des anti-inflammatoires naturels, les femmes perdent progressivement leur protection contre l'inflammation. L'arthrose du dos, des douleurs au talon (talalgies) ou l'épicondylite sont autant de formes de douleurs pouvant apparaître lors de la périménopause. Nous les qualifions de pseudo-rhumatismes. C'est un phénomène fréquemment visible dans le métier de rhumatologue : 50 % des femmes, pendant cette période, peuvent avoir des douleurs articulaires. Les femmes les plus souvent touchées sont celles âgées entre 50 et 53 ans, plutôt obèses et sédentaires," décrit le Professeur Thomas Hügle.

"Nous évaluons les muscles et la vitamine D éventuellement"

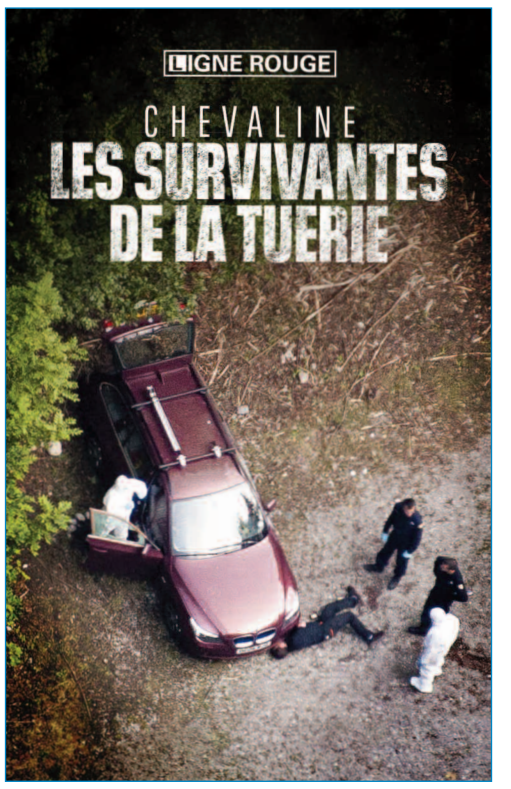
Quel médecin consulter en cas de douleurs diffuses ?

En cas de douleurs diffuses persistantes, le médecin généraliste peut déjà apporter beaucoup de solutions thérapeutiques au patient. Le médecin traitant peut préparer l'anamnèse et prescrire des examens médicaux.
En cas de besoin, le médecin oriente le patient vers un spécialiste de la douleur et des troubles musculo-squelettiques comme le rhumatologue.
Le diagnostic est un diagnostic d'exclusion. Les maladies sont exclues les unes après les autres pour trouver celle à l'origine des douleurs.
"L'anamnèse médicale est indispensable, tout comme l'examen clinique. Une prise de sang est prescrite pour exclure l'inflammation. Nous évaluons les muscles et la vitamine D éventuellement. Une échographie des articulations est prescrite pour exclure l'arthrite." Classiquement, pour une fibromyalgie, rien n'est visible au niveau des examens d'imagerie médicale. Le diagnostic, pour cette maladie, se fait surtout après une enquête complète et rigoureuse ainsi que des résultats d'examen négatifs.

Comment soulager des douleurs diffuses ?

Le traitement dépend de l'étiologie des douleurs diffuses, difficiles à évaluer. "Les médicaments peuvent améliorer les douleurs dans la fibromyalgie d'environ 20-30%, souvent pas plus. La prise en charge doit être pluridisciplinaire, comprenant des médicaments, de la physiothérapie et un traitement psychologique, indique le médecin rhumatologue.
La fibromyalgie se traite à l'aide de médicaments antidépresseurs ou des anticonvulsants, comme la Gabapentine ou des médicaments anti-inflammatoires. En parallèle, l'exercice physique chez un physiothérapeute peut soulager les douleurs diffuses." Le Professeur Hügle recommande également de lutter contre la sédentarité, en pratiquant une activité physique régulière. La perte de poids en cas d'obésité a également son intérêt pour lutter contre les douleurs chroniques. La thérapie cognitivo-comportementale (TCC) est également préconisée pour réduire le stress de vivre avec ces douleurs.
Enfin, l'amélioration de la qualité de sommeil est très importante pour éviter l'épuisement, car les douleurs sont déjà fatigantes pour le patient. "Ce qui donne le meilleur résultat est le traitement multimodal. Nous essayons plusieurs thérapeutiques à la fois, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire, notamment avec un psychiatre. Finalement, la prise en charge du patient doit être globale pour réduire efficacement les douleurs diffuses."









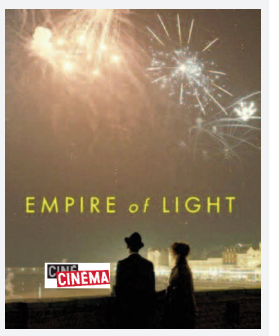




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Série hospitalière Etats-Unis, 2021 — TF1
New Amsterdam

21h00 Téléfilm dramatique France, 2022 — France 2
Je suis né à 17 ans

20h55 Jeu , France 2023 — M6
Le meilleur pâtissier

21h00 Justice France, 2023 — CANAL+
Sans issue : La tuerie de Chevaline

20h55 Magazine de société — W9
France 2023
Enquêtes criminelles

20h50 Cinéma Film d'action — CINE + FRISSON
Finlande, 2021
Opération Delta

21h05 Film de science-fiction — 6ter
États-Unis 2014
RoboCop

20h50 Cinéma Comédie, France 2022 — CINE + PREMIER
La traversée

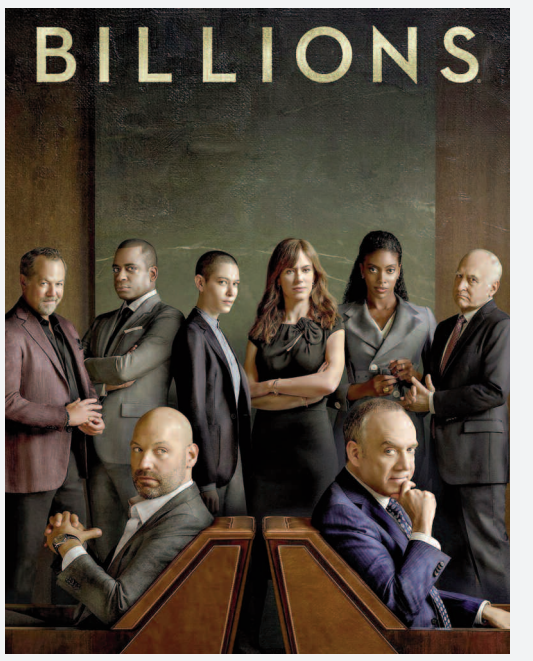
21h20 Série policière France, 2023 — C8
Mongeville

20h50 Cinéma Drame, Etats-Unis - 2022 — CINE CINEMA
Empire of Light

21h00 Cinéma Comédie — CINE + FAMIZ
Etats-Unis 1999
Austin Powers, l'espion qui m'a tirée

21h00 Cinéma Comédie — TMC
France 2021
Pourris gâtés

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique Etats-Unis, 2023

Saison 7 Épisode 9/10

Billions

De l'argent frais et pas de pitié ! Une doctrine que Mike Prince, sur le trône d'Axe Capital, compte bien imposer à l'équipe. Chuck Rhoades, lui, est convaincu que personne ne devrait cumuler autant de richesses..

23h00

Série d'horreur Etats-Unis, 2023

Saison 8 Épisode 7/8

Fear the Walking Dead

Spin off de la série The Walking Dead, Fear the Walking Dead met en lumière les causes de l'épidémie de zombies qui a ravagé la planète. Ainsi, l'intrigue se situe à Los Angeles durant les premières attaques de morts-vivants. On y découvre le quotidien de Madison qui travaille dans un lycée en tant que conseillère d'orientation, ainsi que de ses deux enfants, Alicia et Nick. Entre les déboires sentimentaux de sa fille et les ennuis à répétition que provoque son fils, Travis, leur beau-père, a du mal à trouver sa place au sein de la famille.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:45	12:16	14:58	17:20	18:43
CONSTANTINE	05:51	12:22	15:04	17:26	18:49
ALGER	06:03	12:34	15:16	17:38	19:01
OUARGLA	05:58	12:29	15:13	17:35	18:57
CHLEF	06:10	12:41	15:25	17:47	19:09
MOSTAGANEM	06:16	12:46	15:30	17:52	19:14
ORAN	06:18	12:49	15:33	17:55	19:17

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7746 – MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023
www. jeune-independant. net direction@jeune-independant. net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	14°	10°
Oran	17°	11°
Constantine	11°	6°
Ouargla	20°	13°

CENTRE ANTI-CANCER D'AMIZOUR

Le wali insiste sur la qualité des travaux

L'avancement des travaux de réalisation du Centre régional anti-cancer (CAC) d'Amizour, dans la wilaya de Béjaïa, telle que présentée par le bureau d'études et de suivi des travaux de cet important ouvrage, semble être satisfaisant. Le wali, qui était sur le terrain pour constater de visu l'état d'avancement, a insisté sur la qualité des travaux.

Le taux global d'avancement des travaux de réalisation dudit centre a atteint les 35 %, avec un taux de 85 % en ce qui concerne les grands ouvrages, est-il souligné dans le compte rendu présenté par la directrice des équipements publics de la wilaya et l'entreprise réalisatrice, lors de la visite effectuée avant-hier par le wali, Kamel Eddine Karbouche, en compagnie d'une délégation de responsables de wilaya dont plusieurs directeurs de l'exécutif et le président de l'APW. Il s'agissait de donner un coup de pied dans la fourmilière pour la réalisation de cet ouvrage, qui accuse un retard, car il devait être réalisé il y a plusieurs années mais a été gelé à maintes reprises.

«Le wali a rappelé l'importance de ce projet qui va mettre fin aux souffrances endurées par les malades de la wilaya et de la région», a indiqué la wilaya dans un communiqué. Le premier responsable de la wilaya a également relevé «l'importance accordée à la qualité des travaux et à l'aspect extérieur et esthétique de l'établissement, qui doivent offrir tout le repos nécessaire aux malades», a indiqué la même source. Il convient de noter que les personnes atteintes de cancer font des déplacements récurrents et éreintants vers d'autres wilayas du pays, comme Alger, Blida, Tizi Ouzou, Sétif et autres pour se faire soigner.



Le wali de Béjaïa, Kamel Eddine Karbouche.

Pour rappel, les travaux de cet ouvrage de 140 lits, accompagné d'un centre d'accueil au profit des cancéreux, ont été confiés à l'entreprise COSIDER. Ils ont débuté vers la fin de 2021 pour un délai de réalisation de 24 mois. Une enveloppe financière de 70 milliards de centimes avait été allouée au départ au profit de ce chantier, qui devrait être réceptionné à la fin de l'année 2024. Un chantier qui avait été annoncé, la première fois, en 2008 puis gelé pour être réactivé en 2014, avant qu'il ne soit encore gelé une seconde fois jusqu'à 2020, année où son ODS a été signé.

Il sera encore retardé cette fois-ci pour plusieurs considérations dont la nature du terrain sur lequel il est implanté et les oppositions des exploitants agricoles de la région. Lors de sa visite d'inspection des travaux avant-hier, le wali a demandé au directeur des équipements publics de «préparer le cahier des charges pour l'acquisition des équipements nécessaires, et ce afin de gagner du temps, insistant ensuite sur la bonne qualité de ces équipements qui doivent être de dernière génération».

Il a ensuite donné son accord de principe à l'association Tuderth d'aide aux malades atteints de cancer pour la réalisation, avec l'aide financière des bienfaiteurs de la région, d'un hôtel pour l'accueil des cancéreux et leurs accompagnateurs. «Une dérogation sera demandée au Premier ministre pour récupérer un terrain à cet effet». Pour rappel, le CAC d'Amizour sera implanté sur un terrain d'une superficie de plus de 4 hectares.

Il comprendra trois principaux blocs dédiés à l'administration, la radiothérapie, la médecine nucléaire et la chirurgie. Il sera également équipé de trois salles d'opération et d'une unité de greffe de moelle osseuse. Deux bâtisses seront aussi construites et dédiées à l'hospitalisation, l'une réservée à l'oncologie pédiatrique et l'autre à l'oncologie adulte. Cette dernière fera office d'hôpital de jour.

N. Bensalem

BAC ET BEM

Les inscriptions jusqu'au 21 décembre

LES INSCRIPTIONS aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat (session 2024) ont débuté, hier, et s'étaleront jusqu'au 21 décembre 2023, a indiqué le ministère de l'Education nationale, soulignant que cette opération se fera uniquement sur le site web de l'office national des examens et concours (ONEC), dans le cadre de la politique de zéro papier.

Ainsi, et dans le cadre de la généralisation de la politique du zéro papier, il a été décidé, à compter de cette session, d'abandonner le «dépôt papier» pour l'inscription à ces deux examens, et de remplir simplement le formulaire d'inscription électronique disponible via le système d'information du ministère et sur les sites web de l'Office national des examens et concours (ONEC).

Le paiement électronique sera également adopté exclusivement pour le paiement des frais d'inscription, exclusivement via la carte Edahabia d'Algérie Poste. Cette méthode sécurisée et rapide offre une alternative moderne aux modes de paiement traditionnels.

Les candidats scolarisés peuvent effectuer le paiement sur le site epay.education.gov.dz, tandis que les candidats libres trouveront les informations nécessaires sur les sites de l'ONEC bem.onec.dz ou bac.onec.dz, selon leur cas.

Le département de Belabed a tenu à informer l'ensemble des élèves scolarisés dans les établissements publics et privés, y compris les élèves du lycée national des arts qui verra cette année la première promotion de candidats au baccalauréat dans la filière Arts, ainsi que les candidats libres, que les inscriptions aux examens du BEM et du bac (session 2024)) s'étaleront jusqu'au jeudi 21 décembre 2023, à minuit.

Concernant les candidats scolarisés, la démarche s'effectue au niveau des établissements scolaires via la plateforme numérique du système d'information du secteur, où il incombe aux «chefs des établissements scolaires de procéder à l'inscription des élèves concernés par ces deux examens». Quant aux candidats libres, la procédure d'inscription s'effectue en remplissant le formulaire électronique disponible sur les sites web susmentionnés. Le ministère a recommandé «la création de comptes personnels pour chaque candidat, qui seront utilisés pour le paiement des droits d'inscription, la révision des données, le retrait des convocations et la consultation des résultats.

Concernant les candidats scolarisés, un compte individuel (nom d'utilisateur, mot de passe) est créé pour chaque élève. Les parents peuvent obtenir les informations de ce compte via l'espace parents ou par le biais de l'administration de l'établissement éducatif.

Le candidat libre se charge de l'ouverture de son propre compte via les deux sites de l'ONEC selon le cas (nom d'utilisateur, mot de passe).

Le ministère a expliqué que les droits d'inscription «seront réglés à partir de cette session uniquement via le service de paiement électronique, en utilisant la carte monétique «Edahabia» d'Algérie Poste et le compte du candidat (nom d'utilisateur, mot de passe).

Lynda Louifi



LUTTE CONTRE LE FAUX ET L'USAGE DE FAUX

Le projet de loi à l'APN

LE MINISTRE de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi a affirmé, hier, à Alger, que le projet de la loi relatif à la lutte contre le faux et l'usage de faux visait à moraliser la vie publique et éradiquer les aspects de fraude pour l'accès à certains services et avantages. Présentant le projet de loi lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Tabi a souligné que ce texte intervenait en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à élaborer un texte spécifique pour traiter, voire lutter «rigoureusement» contre le phénomène de fraude, et ce dans le cadre des engagements présidentiels relatifs à la moralisation de la vie publique.

Le ministre a souligné, en outre, que ce phénomène «a touché plusieurs domaines et s'est caractérisé par l'octroi d'indus avantages, de subventions, d'aides sociales, d'exonérations fiscales, voire un logement ou bien immobilier à une certaine catégorie, ce qui a coûté des sommes considérables au Trésor public ces dernières années».

Ce projet vise à «définir les règles des transactions dans la société et à traiter en profondeur les déséquilibres résultant de ce phénomène, promouvoir une concurrence loyale dans tous les domaines, garantir l'égalité pour tous, préserver l'intégrité des écritures et des documents, assurer l'accès aux aides de l'Etat à ceux qui les méritent, et définir les crimes concernés et les sanctions qui leur sont applicables».

Le projet de loi prévoit également «l'introduction de tous les crimes de faux et d'usage de faux prévus par le code pénal à cette nouvelle loi applicable également pour faux en écritures publiques et faux pour l'obtention d'aides indues auprès du Gouvernement ou pour bénéficier d'une exonération d'impôts ou fuir des engagements», a ajouté le ministre.

«Elle est applicable également pour faux-monnayage, falsification de titres bancaires y compris les transaction électroniques, imitation de sceaux, de timbres et de marques, fausse déclaration et faux serment ainsi qu'usurpation de fonction, de noms et de prénoms», a-t-il poursuivi.

Il a fait savoir, dans ce sillage, que le projet de loi prévoit «la mise en place d'une base de données nationale sur les crimes de faux et usage de faux comprenant les méthodes et les techniques utilisées afin de définir les mesures à prendre pour la prévention et la lutte contre de ce crime».

S. N.